

Taxes sur la téléphonie et le mobile money : une mesure controversée qui inquiète les Maliens

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 24 FEVRIER 2025

1730

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



WANEP-MALI

Renforcer l'engagement des femmes pour une paix durable



Mali : Le Général Sadio Camara élu Personnalité de l'Année 2024



Paix et réconciliation au Mali : Le ministre Wagué appelle à l'unité et à la paix entre les ethnies du pays.



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

avis

Bonjour Chers abonnés du Journal Numérique "MALIKILE"
 En raison de problèmes techniques, l'équipe de Malikilé n'a pas pu assurer la publication comme prévu.
 Tout étant rentrée dans l'ordre, la reprise effective s'est faite ce jour.
 La rédaction vous prie de l'excuser pour les désagréments causés et vous remercie pour votre fidélité

Une /		WANEP-MALI : Renforcer l'engagement des femmes pour une paix durable	P.4
<hr/>			
Brèves /		Les blockbusters chinois sont populaires à l'étranger ! Lancement de « Voyager à travers la Chine avec des films chinois » NOUVEL AN : Vœux du personnel de la Présidence au Chef de l'État Tensions autour des nouveaux passeports biométriques AES au consulat de France à Bamako : Le ministère malien de la Sécurité assure avoir respecté les procédures Paix et réconciliation au Mali : Le ministre Wagué appelle à l'unité et à la paix entre les ethnies du pays. Administration de la CEDEAO : Exit fonctionnaires ressortissants de l'AES Discussion avec la CEDEAO : Une reunion préparatoire des ministres de l'AES	P.10 P.10 P.11 P.11 P.12 P.13
<hr/>			
Actualité /		Communiqué du conseil des ministres du mercredi 19 février 2025 CM N°2025-08/SGG. KOULOUBA : Lancement de la solution informatique sécurisée pour les missions diplomatiques maliennes JOLIBA-TV – HAC : Vers la Cour suprême ? INPS : Assemblée de mobilisation, d'information et de sensibilisation de l'untm, section SYNTADE	P.16 P.19 P.21 P.22
<hr/>			
Politique /		Tiéyoum Boubey Maiga: Les petits bavards et les grands arrogants Taxes sur la téléphonie et le mobile money : une mesure controversée qui inquiète les Maliens Le Gouvernement Malien et les Mesures Fiscales Adoptées : Contribution sur les Recharges Téléphoniques et les Transactions Mobiles Mali : Le Général Sadio Camara élu Personnalité de l'Année 2024	P.25 P.28 P.30 P.33
<hr/>			
Culture & société /		Pagne tissé : un outil du développement local In memoriam : Clap de fin à 52 ans de vie du Cinéaste Souleymane Cissé	P.35 P.36
<hr/>			
International /		Sommet Annuel de l'Union Africaine à Addis-Abeba : Le 53 pays se sont réunis sur la vie du continent Les présidents russe et américain s'engagent pour la paix : Un nouveau chapitre dans les relations entre Moscou et Washington 38e sommet de l'Union africaine : La Chine réitère son soutien à la modernisation de l'Afrique L'axe central de Beijing : Une ligne chargée de plus de 700 ans d'histoire	P.38 P.40 P.41 P.43
<hr/>			
Sport /		Équipes nationales de football du Mali : Le point sur l'état des préparatifs	P.45

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



WANEP-MALI Renforcer l'engagement des femmes pour une paix durable

Dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec l'organisation partenaire de longue date WILDAF, WANEP-Mali accorde une mention spéciale à Madame la Directrice Exécutive pour son engagement en faveur des droits des femmes au Mali et en Afrique de l'Ouest. Cette coopération a permis des avancées significatives dans la promotion de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité, démontrant ainsi l'importance de valeurs telles que la solidarité, la complémentarité et l'engagement.

L'article met en lumière le parcours remarquable de Madame Bintou Founé Samaké, militante infatigable des droits des femmes, qui occupe désormais le poste de Commissaire à la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH). Son engagement indéfecti-

ble pour la justice et l'équité de genre est un exemple inspirant pour la société malienne.

L'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies en l'an 2000 a marqué un tournant crucial dans la reconnaissance du rôle central des femmes dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. Cependant, malgré ces avancées, la mise en œuvre effective de cet agenda reste un défi dans de nombreux pays, y compris le Mali.

Afin de relever ce défi, WANEP-Mali, en partenariat avec WILDAF-Mali et le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a initié une formation visant à renforcer les capacités des femmes et des jeunes activistes. Cette initiative vise à les doter des outils et des stratégies nécessaires pour

mener un plaidoyer efficace en faveur d'une gouvernance sécuritaire plus inclusive et équitable.

La formation offrira aux participantes l'opportunité d'échanger avec des experts, d'analyser des études de cas concrets et de développer des stratégies adaptées au contexte malien. Il est souligné que le plaidoyer est un levier puissant pour influencer les politiques publiques et promouvoir une prise en compte effective des préoccupations des femmes dans les mécanismes de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

WANEP-Mali réaffirme son engagement aux côtés des organisations de la société civile et des acteurs institutionnels pour faire avancer l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité au Mali. La



participation des femmes à la consolidation de la paix et à la gouvernance sécuritaire est cruciale pour la stabilité du pays, en proie à des défis sécuritaires persistants et des conflits ayant un impact disproportionné sur les femmes et les filles.

Le PCA de WANEP a insisté sur l'importance d'une mobilisation collective, inclusive et coordonnée pour atteindre les objectifs de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité au Mali. L'engagement et la détermination des femmes et des jeunes activistes seront les clés de la

réussite de cette démarche, essentielle pour assurer une paix durable et une gouvernance sécuritaire équitable dans le pays. La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, adoptée en 2000, a marqué une avancée significative dans l'intégration de la dimension genre dans les politiques de paix et de sécurité. Cependant, malgré ces progrès, la mise en œuvre effective de cet agenda est confrontée à plusieurs obstacles structurels et socio-politiques.

Tout d'abord, les femmes demeurent largement sous-représentées dans les instances de gouvernance sécuritaire et de consolidation de la paix, ce qui limite leur capacité à influencer les politiques et à promouvoir une approche de sécurité plus inclusive et sensible au genre. Leur participation aux Comités Consultatifs de Sécurité, aux mécanismes de médiation communautaire et aux organes de gouvernance locale reste marginale.

Ensuite, les femmes leaders et les jeunes activistes engagés dans la consolidation de la paix font face à un manque de formation en leadership, en négociation et en plaidoyer stra-





tégique. Cette insuffisance de compétences freine leur impact dans les espaces de dialogue et leur capacité à proposer des solutions concrètes aux acteurs politiques et institutionnels. De plus, le manque de structuration des réseaux de plaidoyer féminins réduit leur efficacité à mobiliser les décideurs et à mener des campagnes de plaidoyer efficaces.

Dans le contexte malien, marqué par des défis multiples tels que les pesanteurs sociales, l'insécurité croissante et les tensions intercommunautaires, il est crucial pour WANEP de renforcer les compétences des femmes et des jeunes activistes en matière de plaidoyer stratégique pour qu'ils puissent défendre leurs droits et contribuer activement à la gouvernance sécuritaire. L'implication des hommes influents dans la promotion de la masculinité positive peut également favoriser une participation plus forte des femmes dans ces processus.

L'atelier de formation en planification stratégique de plaidoyer pour l'Agenda 1325, mis en place dans le cadre du Projet d'Appui à

l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité au Mali, vise à renforcer les capacités des femmes et des jeunes activistes en leur fournissant les outils et méthodologies nécessaires pour structurer et mener des actions de plaidoyer efficaces en faveur d'une gouvernance sécuritaire inclusive. Ce projet, réalisé en collaboration avec le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et bénéficiant du soutien financier du FDCO (Royaume-Uni), représente une initiative importante pour promouvoir l'égalité des genres et renforcer la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité. Il s'agit d'une formation qui se veut à la fois pratique et participative, mettant en œuvre des études de cas, des simulations et des échanges d'expériences avec des actrices impliquées dans la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité, et plus spécifiquement dans la promotion de la Résolution 1325 au Mali. Cette approche de formation vise à offrir aux participants une compréhension approfondie des enjeux liés à la participation des femmes dans les processus de paix et de sécurité, ainsi qu'à renforcer leurs compétences pratiques dans

ce domaine. Les études de cas permettent d'analyser des situations concrètes et de tirer des enseignements pour une meilleure action future. Les simulations offrent la possibilité aux participants de se mettre dans la peau d'acteurs clés et de prendre des décisions stratégiques en temps réel, ce qui favorise une meilleure compréhension des enjeux et des défis rencontrés sur le terrain. Enfin, les échanges d'expériences avec des actrices engagées dans la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité permettent aux participants de bénéficier de retours d'expérience concrets et de bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Cette approche globale et interactive de formation vise à renforcer les capacités des participants à contribuer de manière efficace à la promotion de la paix, de la sécurité et de l'égalité des genres, en particulier au Mali où les enjeux liés à la résolution des conflits et à la participation des femmes revêtent une importance particulière.

Yacouba Ongoiba

■ Nia Dialla Keita



URGENT -LDC : le Grand Real Madrid trop fort pour le petit Manchester City (3-1), triplé historique de Kilyan M'Bappé

■ Koureichy Cisse



Le patriotisme multiplié par l'ignorance, additionné à la haine ne peut que diviser et soustraire du bon chemin! KC!

■ Kassoum Thera



Premier congrès de EDR
Me Demba Traoré porté à la tête d'un bureau consensuel.
1er vice-président Daouda Touré ancien député, 2ème vice président Mamadou Ba ancien ministre, 3ème vice président Me Boubacar Karamoko Coulibaly ancien ministre...
Source proche de la commission d'organisation



■ Daouda Bakary Kone



Au Mali, "800 CSCOM ne disposent pas de sages-femmes pour assurer l'accouchement", selon YALCOUYÉ AWA GUINDO, PRÉSIDENTE DE L'ASF.M.

UA: la création de l'Agence Africaine de notation de crédit (AFCRA) se peaufine

Info: l'État du Mali, dans son ensemble, a réduit son train de vie à hauteur de 220 milliards de FCFA. Mais, personne n'a communiqué sur ce chiffre. Bon week-end à vous tous.

Cameroun: MTN a contribué plus de 1 300 milliards de FCFA aux caisses de l'État au cours des 25 dernières années

En 2024, la dette publique devrait atteindre 55,7 % du PIB, légèrement augmentant à 55,9 % en 2025.

■ Alou Badra Haïdara



ORTM : Félicitations à Garibou Pérou désormais Directeur des informations.....

■ Nia Dialla Keita



Premier League : Liverpool, seul leader, s'impose face aux Wolves (2-1)

■ T+Kati -



#Guinée Hier soir, la magie de l'amour a envahi Conakry lors de la soirée spéciale Saint-Valentin au Chapiteau by Issa. Sidiki Diabaté a enflammé la scène avec un spectacle époustouflant !
Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre présence et pour avoir fait de cette soirée un événement inoubliable. Merci Wo tèmou Birin
#Dmusic
#WalahaMoMo





■ Le Nigérien -



L'architecte Burkinabè Diébédo Francis Kéré est le premier Africain à recevoir le prix Pritzker, la plus haute distinction dans le monde de l'architecture. C'est dans son petit village au Burkina Faso qu'il a fait ses premiers pas d'architecte avec sa première école avec des techniques de construction respectueuses de l'environnement



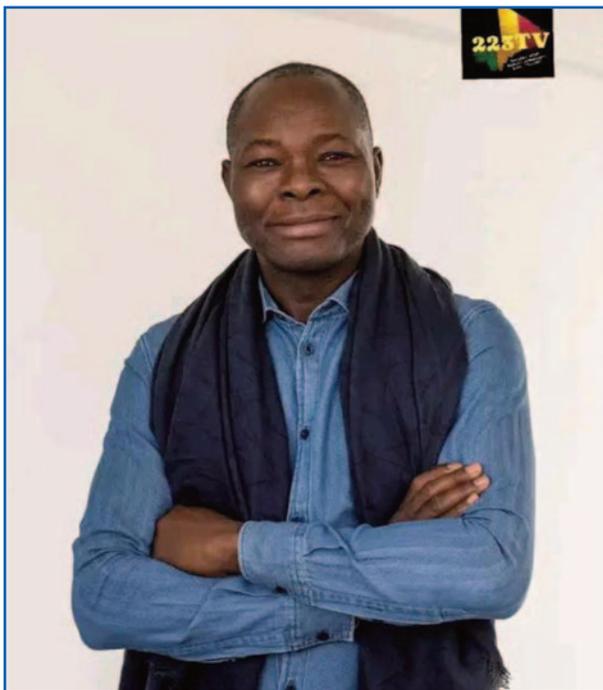
■ Congolais TV -



Liste des pays sans visa avec un passeport Congolais en 2025

A) Vous pouvez voyager vers les pays suivants sans visa:

- Barbade
- Bénin
- Cameroun
- Côte d'Ivoire
- Dominique
- Gabon
- Gambie
- Haïti
- Île Maurice
- Îles Cook
- Micronésie
- Philippines
- République centrafricaine
- République démocratique du Congo
- Rwanda
- Saint-Vincent-et-les-Grenadines
- Sénégal



Singapour
Suriname
Tchad

Vous pouvez voyager aussi vers les pays suivants où le visa vous sera apposé à l'arrivée ;

Bangladesh
Bolivie
Burundi
Cambodge
Cap-Vert
Comores
Éthiopie
Ghana
Guinée-Bissau
Macao
Madagascar
Malawi
Maldives
Mauritanie
Mozambique
Népal
Nigeria
Niue
Palaos
Samoa
Seychelles
Tanzanie
Togo
Tuvalu
Zambie



■ KT20



Après les 50 morts dans une mine chinoise à Kangaba, 47 maliens sont morts ce 15 fev. dans une mine illégale des chinois à Kenieba

■ Ouverture Média - OM



#OM INFO : Les différentes ordonnances prises par le gouvernement pour imposer plusieurs taxes et contributions afin de renflouer les caisses publiques sont-elles légales ?

Cette question est légitime lorsqu'on examine la loi d'habilitation 2024-038, par laquelle le CNT a autorisé le gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnance.

L'article 1er de ce texte énumère cinq domaines dans lesquels le gouvernement est habilité à légiférer par ordonnance : la création de services, l'organisation de la production, le statut du personnel, les accords internationaux et le régime électoral. Or, la création de taxes et de contributions ne figure pas parmi ces domaines.

Au regard de ce constat, le gouvernement aurait dû, au minimum, soumettre ce texte au Parlement et ouvrir la voie à des échanges et discussions, permettant ainsi de renforcer le consensus autour du projet.

Moussa MARA



Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

NOUVEL AN : Vœux du personnel de la Présidence au Chef de l'État



Le personnel de la Présidence a présenté, ses vœux de Nouvel An, ce vendredi 14 février 2025, au Président de la Transition, SE le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Chef de l'État.

Cette cérémonie, au-delà de son caractère symbolique, est une preuve du dévouement et de l'engagement du personnel de la Présidence au côté du Chef de l'État pour œuvrer ensemble pour la grandeur de la patrie.

Au nom de l'ensemble du personnel, le Ministre Secrétaire Général de la Présidence, Dr Alfousseyni DIAWARA, a présenté au Chef de l'État, ainsi qu'à sa famille des vœux de bonheur, de succès, de longévité et de santé.

Il a mis l'occasion à profit pour rappeler quelques hauts faits ayant impacté positivement la vie de la Nation durant l'année écoulée, notamment la lutte implacable contre la corruption, l'élaboration d'une Charte pour la paix et la réconciliation nationale, la réforme et la gouvernance minière, la montée en puissance des Forces de défense et de sécurité et les réformes institutionnelles et politiques. Le ministre a également souligné l'importance des Œuvres sociales du Chef de l'État, véritable source d'espoir pour les couches vulnérables partout sur le territoire national.

Dr Alfousseyni DIAWARA a réitéré à Son Excellence le Président de la Transition, l'engagement indéfectible du personnel de la Présidence. Il a salué à juste titre la nomination de certains collaborateurs aux plus hautes fonctions, notamment comme Ministre, Ambassadeur ou même membre des Commissions de travail dans le cadre des réformes institutionnelles.

Le Président de la Transition a salué le cadre d'échanges convivial que représente cette cérémonie dans le renforcement des liens de collaboration. Le Général d'Armée Assimi GOÏTA s'est également réjoui de la constance des efforts de ses collaborateurs pour veiller à la bonne uti-

Les blockbusters chinois sont populaires à l'étranger ! Lancement de « Voyager à travers la Chine avec des films chinois »



De nombreux films chinois tels que « Ne Zha 2 », « Creation of the Gods II : Demon Force » et « Detective Chinatown 1900 » étant populaires sur le marché international, le 17 février, la cérémonie de lancement de l'événement « Voyager à travers la Chine avec des films chinois » s'est tenue au Musée du film de Chine à Beijing, organisée par CGTN et le Centre des programmes de la chaîne cinématographique sous le patronage de l'Administration nationale du cinéma de Chine et de China Media Group (CMG).

Source: cgtn.com

lisation des ressources de l'État, qui dénote d'un engagement collectif en faveur de la transparence et de l'efficacité.

En raison des défis énormes auxquels fait face notre pays, il a exhorté le personnel à continuer à s'approprier, dans leurs tâches quotidiennes, les trois principes constitutionnels qui guident l'action publique au Mali. « C'est en se conformant à ces principes que chaque Malienne et chaque Malien réussira à conforter sa citoyenneté », a-t-il poursuivi.

Source: Présidence de la République

Tensions autour des nouveaux passeports biométriques AES au consulat de France à Bamako : Le ministère malien de la Sécurité assure avoir respecté les procédures



A lors que des usagers signalent des refus de leurs nouveaux passeports AES, notamment au consulat de France à Bamako, le ministère malien de la Sécurité a réagi en adoptant une posture mesurée tout en assurant que toutes les procédures ont été respectées. Dans un communiqué publié le dimanche 16 février 2025, le ministère a clarifié la situation face aux difficultés signalées par les détenteurs des nouveaux passeports biométriques de l'Alliance des États du Sahel (AES) auprès de certaines représentations diplomatiques. Malgré les témoignages faisant état de refus, notamment au consulat de France à Bamako pour des « raisons administratives », les autorités maliennes affirment n'avoir reçu « aucune saisine officielle » concernant des problèmes d'utilisation de ces documents de voyage, que ce soit au niveau du ministère de la Sécurité ou des Affaires Étrangères. Selon le communiqué transmis à APA, le ministère de la Sécurité a souligné que toutes les procédures administratives ont été respectées. Dès le 22 janvier 2025, l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), l'ensemble du réseau diplomatique extérieur du Mali ainsi que toutes les Missions diplomatiques et consulaires accréditées au Mali ont été informés du lancement du passeport AES. Des spécimens physiques ont également été transmis aux différentes représentations. Malgré ces efforts, les autorités maliennes reconnaissent qu'elles continuent d'interagir avec certains partenaires pour régler des questions spécifiques liées à leurs procédures internes et exigences particulières. L'objectif déclaré est de « lever diligemment toutes difficultés susceptibles d'impacter négativement la libre circulation des détenteurs de ces passeports. »

Paix et réconciliation au Mali : Le ministre Wagué appelle à l'unité et à la paix entre les ethnies du pays.



Dans un discours prononcé lors des activités de l'Alliance pour la paix et la concorde, le ministre de la Réconciliation, de la paix et de la cohésion nationale du Mali, a souligné l'importance de traiter toutes les ethnies du pays avec équité. Le général Ismaël Wagué a rappelé que l'État malien ne fait aucune distinction entre ses citoyens, même ceux qui se sont égarés à un moment donné.

Appelant les communautés à se distancer des groupes terroristes, le général Wagué a insisté sur la nécessité de travailler ensemble pour le retour de la paix dans le pays. Il a également encouragé les leaders communautaires et religieux à promouvoir les valeurs de paix, d'unité et de cohésion sociale.

Cette déclaration intervient dans un contexte où le Mali fait face à des défis importants en matière de sécurité et de stabilité. Les groupes terroristes continuent de semer la violence et la division dans certaines régions du pays, menaçant la sécurité et le bien-être des populations locales.

Et si toutes les parties prenantes, qu'elles soient politiques, communautaires ou religieuses, travaillaient ensemble pour promouvoir la réconciliation, la paix et la cohésion nationale. En traitant chaque ethnie avec équité et en valorisant les principes de tolérance et d'unité, le Mali pourra surmonter ses défis actuels et construire un avenir meilleur pour tous ses citoyens.

Le ministre malien a clairement affirmé que toutes les ethnies du pays sont chez elles et méritent d'être traitées avec respect et équité. En suivant cet appel à l'unité et à la paix, le Mali pourra progresser vers un avenir plus stable et prospère pour l'ensemble de sa population.

Fatou Sissoko

En attendant une résolution complète, le ministère invite les détenteurs des nouveaux passeports à le contacter « en cas d'éventuelles difficultés », laissant ainsi entendre qu'il existe un canal officiel pour traiter ces situations au cas par cas. Cette démarche vise à assurer une gestion efficace des problèmes rencontrés et à garantir la fluidité des déplacements des détenteurs de ces passeports biométriques AES.

Yacouba Ongoiba

Administration de la CEDEAO : Exit fonctionnaires ressortissants de l'AES

Moins de trois semaines après le retrait des pays de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) de la Cédéao, l'organisation sous-régionale a procédé à un grand nettoyage en licenciant 135 travailleurs représentant le trio sahélien. Selon plusieurs sources, les fonctionnaires de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) originaires du Mali, du Niger et du Burkina Faso ont reçu la semaine dernière, via e-mail, leurs lettres de fin de contrat avec l'institution.

Alors que les dirigeants de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) se préparent à des négociations avec la Communauté ouest-africaine pour établir de nouvelles bases de coopération, notamment en ce qui concerne la libre circulation des ressortissants des deux communautés, la Cédéao a déjà commencé à faire le grand nettoyage au sein de l'instance.

Les 135 fonctionnaires représentant les trois membres de l'AES ont été remerciés par l'organisation. La quasi-totalité de ces 135 travailleurs occupaient des postes dans plusieurs organismes de la Cédéao (Commission, Parlement, agences spécialisées, banque, projet et programme). Ils devront quitter leurs postes respectifs d'ici le 30 septembre 2025, c'est-à-dire juste après la fin des six mois de transition accordés

aux trois pays pour revoir leur décision de retrait.

Cette première mesure, qualifiée par certains observateurs d'"unilatérale et sans négociation", a surpris même les concernés en raison de sa rapidité et de son absence de compromis. Elle fait suite à la sortie officielle de ces trois pays de la Cédéao, effective depuis le 29 janvier 2025.

Selon les textes réglementaires de l'instance, les fonctionnaires concernés bénéficieront de trois mois d'indemnités de salaire, auxquels s'ajoutera un mois par année d'ancienneté, plafonné à douze mois.

Pour l'heure, si beaucoup de commentateurs estiment que ce licenciement marque une fin de carrière brutale après des années, voire des décennies, de service au sein de l'organisation régionale, pour les spécialistes du droit communautaire, la question porte sur l'avenir des 75 millions de citoyens des pays de l'AES.

"Je trouve la situation complexe et délicate. Le licenciement de 135 travailleurs en raison de décisions politiques prises par leurs pays d'origine illustre les tensions et les défis auxquels sont confrontées les organisations sous-régionales. Cela soulève également des questions sur les droits des travailleurs et la stabilité de l'emploi", commente un observateur.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune



Discussion avec la CEDEAO : Une reunion préparatoire des ministres de l'AES

Ce samedi 22 février 2025, s'est tenue au ministère des Affaires étrangères la cérémonie d'ouverture de la réunion ministérielle de la Confédération des États du Sahel (AES) sous la présidence du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, en présence des délégations des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité, des Affaires étrangères, de l'Économie et des Finances du Burkina et du Niger, ainsi que de leurs homologues du Mali. Cette rencontre fait suite aux directives du Président de la Transition et Président en exercice de la Confédération des États du Sahel, le Général d'Armée Assimi GOÏTA, concernant le processus de discussions avec la CEDEAO.

L'objectif principal de cette réunion est de formaliser les études menées à titre national dans un document confédéral et de définir le texte qui précisera les domaines de négociation liés au retrait des États de la Confédération AES de la CEDEAO. Pour ce faire, il est prévu de mettre en place un Comité de pilotage ministériel, une Task Force et des équipes pluridisciplinaires afin de structurer l'architecture interne de l'AES pour ces négociations.

Les discussions porteront également sur l'évaluation des impacts économiques, sociaux et politiques du retrait des trois pays de la CEDEAO, ainsi que sur la proposition d'un projet de Mémoire d'entente définissant les domaines de négociation et un chronogramme pour les négociations à venir.

Le Premier ministre a souligné l'importance de préserver la souveraineté des États du Sahel et l'harmonie fraternelle au sein de l'AE, tout



en saluant les avancées réalisées sur les plans sécuritaire, diplomatique et de développement. Il a encouragé les experts à maintenir une approche constructive dans la coopération régionale, en mettant toujours les populations au centre de leurs préoccupations.

Cette réunion ministérielle, qui fait suite à la réunion des experts du Mali, du Burkina Faso et du Niger, se poursuivra jusqu'au 23 février 2025. Elle marque une étape importante dans les discussions entre la Confédération des États du Sahel et la CEDEAO, visant à trouver des solutions adaptées aux enjeux liés au retrait de certains États de la CEDEAO.

Fatou Sissoko





Nekapro



Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.



Rédaction



Amélioration de style



Correction



Traduction

CONTACT



+223 74-44-27-44

www.nekapro.com



@nekapro

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149



Premier essai gratuit



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE
L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de

23, 918 MILLIARDS FCFA

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption

et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

 BAMA KO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

 (+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

 contact@oclei.ml  www.oclei.ml

Communiqué du Conseil des Ministres **du mercredi** **19 février 2025** **CM N°2025-08/SGG.**

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 19 février 2025, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

a. des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Paierie générale du Trésor.

La Paierie générale du Trésor a été créée par l'Ordonnance n°02-032/P-RM du 04 mars 2002 avec pour mission l'exécution des dépenses ordonnancées et sans ordonnancement préalable de l'ordonnateur principal, des ordonnateurs secondaires ministériels du budget national, l'exécution des recettes et des dépenses des comptes spéciaux, la centralisa-

tion et l'intégration des opérations des postes comptables des Missions diplomatiques et Postes consulaires du Mali.

Son organisation, les modalités de son fonctionnement et son cadre organique sont fixés respectivement par le Décret n°02-130/P-RM du 15 mars 2002 et le Décret n°02-236/P-RM du 10 mai 2002.

Après plusieurs années d'application, ces textes ont révélé des insuffisances liées, notamment à l'évolution de l'environnement de l'administration publique et à la non prise en compte des innovations introduites par les normes communautaires et internationales en matière de comptabilité publique.

Par ailleurs, l'étude diagnostique réalisée par le Ministère de l'Economie et des Finances courant 2022 a recommandé la réorganisation de la Paierie générale du Trésor par la création des Paeries spécialisées du Trésor auxquelles une partie de ses missions sera confiée en vue d'une déconcentration progressive de la fonction comptable et de son désengorgement.

Les projets de texte, adoptés, créent sous forme de service rattaché à la Direction géné-





rale du Trésor et de la Comptabilité publique la Paierie générale du Trésor avec pour mission d'exécuter les dépenses, au titre du budget de l'Etat, des budgets annexes et des comptes spéciaux du Trésor, des départements ministériels ou de tout autre démembrement de l'Etat, à l'exception de ceux dont l'exécution des dépenses est confiée à d'autres postes comptables supérieurs.

L'adoption de ces textes permet également de prendre en compte les innovations apportées dans la gestion des finances publiques, suite aux réformes communautaires et internationales et les changements induits par l'érection de la Direction nationale du Trésor et de la Comptabilité publique en Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique.

b. des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Recette générale des Finances.

La Recette générale du District a été créée par l'Ordonnance n°02-033/P-RM du 04 mars 2002 avec pour mission l'exécution du budget régional du District de Bamako, des dépenses du budget national sur crédits délégués au District et des recettes du budget national.

Son organisation, les modalités de son fonctionnement et son cadre organique sont fixés respectivement par le Décret n°02-129/P-RM du 15 mars 2002 et le Décret n°02-235/P-RM du 10 mai 2002.

L'application de ces textes a révélé des insuffisances liées, notamment :

- à l'engorgement de la Recette générale du District ;
- à la surcharge de travail et le au cumul des fonctions du Receveur général du District qui est à la fois comptable assignataire du budget régional du District et de toutes les recettes du budget de l'Etat ;
- à la non prise en compte de certaines innovations introduites dans la gestion des finances publiques.

Pour faire face à ces insuffisances, l'étude diagnostique réalisée par le Ministère de l'Economie et des Finances en 2022, a recommandé la réorganisation de la Recette générale du District en deux entités distinctes dont une Recette générale des Finances dédiée uniquement à la gestion des recettes du budget général de l'Etat recouvrées par les administrations financières et les régies de recettes auprès des départements ministériels et une Trésorerie du District de Bamako investie de la mission d'exécution des dépenses des services régionaux et subrégionaux du District de Bamako.

Les projets de texte, adoptés, créent sous forme de service rattaché à la Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique la Recette générale des Finances avec pour mission d'exécuter les recettes du budget général de l'Etat dont elle est assignataire.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE

- Chef de Cabinet : Madame Azahara WALLET INALBARAKA HAIDARA, Gestionnaire des Ressources humaines.

- Chargés de mission : Monsieur Oufène AG BA ALY, Spécialiste de l'Information et de la Communication ; Monsieur Sékou Allaye BOLLY, Economiste ; Madame Fatma BINT ALI, Ingénieur en Télécommunications ; Madame Fadimata Walet MOHAMED, Technicien supérieur de la Santé ; Monsieur Nouhoum HAIDARA, Spécialiste en Marketing-Communication-Management.

AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS ET DES INFRASTRUCTURES

- Secrétaire général du Conseil Malien des Chargeurs : Monsieur Fousseynou SOUMANO, Inspecteur des Finances.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Chef de Cabinet : Monsieur Bourama TOURE, Ingénieur de la Statistique.

- Chargés de mission : Monsieur Souhibou DIABY, Gestionnaire ; Monsieur Sékou Amadou N'DOURE, Economiste ; Monsieur Mahamadou Zibo MAIGA, Economiste ; Monsieur Sidiki Loki DIALLO, Economiste.

- Directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique : Monsieur Siaka SAMAKE, Inspecteur du Trésor.

AU TITRE DU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- Directeur général des Eaux et Forêts : Monsieur Amadou DIALLO, Ingénieur des Eaux et Forêts.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a informé le Conseil des Ministres de la dissolution du Conseil communal de la Commune urbaine de Tombouctou et des Conseils communaux des Communes rurales de Ber et de Gargando, Région de Tombouctou.

La dissolution du Conseil communal est prévue par la Loi n°2023-004 du 13 mars 2023 portant Code des Collectivités territoriales. Aux termes de l'article 8 de ladite loi, « le Conseil communal peut être suspendu ou dissous. Dans tous les cas, le Conseil communal est admis préalablement à fournir des explications écrites, par l'entremise du Maire, au Représentant de l'Etat dans le Cercle... ».

Le Conseil communal de la Commune urbaine de Tombouctou et les Conseils communaux

des Communes rurales de Ber et de Gargando se caractérisent depuis un certain temps par des dysfonctionnements et des violations de la loi, notamment les abandons de postes, l'appartenance aux groupes terroristes, la malversation financière, la non tenue de sessions, la rupture de la fourniture de services sociaux de base aux populations et la non mise en œuvre des recommandations de la mission de vérification du Bureau du Vérificateur général sur la gestion administrative et financière ainsi que de celles de l'inspection systématique.

Face à ces situations de fautes graves de gestion administrative, des demandes d'explication ont été adressées auxdits Conseils communaux.

A l'effet de mettre fin aux dérives constatées, le Conseil communal de la Commune urbaine de Tombouctou et les Conseils communaux des Communes rurales de Ber et de Gargando sont dissous conformément aux dispositions de l'article 10 du Code des Collectivités territoriales.

2. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a informé le Conseil des Ministres de la création du Centre d'Excellence en énergie solaire photovoltaïque à l'Institut des Sciences Appliquées de l'Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'enseignement supérieur orientée vers la professionnalisation et la formation de scientifiques de haut niveau, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a créé un Centre d'excellence à l'Institut des Sciences Appliquées de l'Univer-

sité des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako.

Notre pays est doté d'un important potentiel de production de lithium et dispose d'institutions d'enseignement supérieur qui délivrent des formations en énergie renouvelable ne prenant pas en compte la fabrication de matériels de production et de stockage d'énergie.

La création de ce Centre d'Excellence en énergie solaire photovoltaïque permettra d'apporter une réponse structurante aux défis énergétiques à travers la mise en place de formations sur les métiers de fabrication de matériels solaires et de batteries à lithium.

3. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne a informé le Conseil des Ministres de la tenue des états généraux du Sport.

L'organisation des états généraux du Sport permettra, entre autres, de faire le diagnostic des problématiques liées au Sport et de proposer des solutions pour une meilleure gouvernance du secteur.

Les états généraux du Sport se dérouleront dans les 19 régions et dans le District de Bamako. Les consultations au niveau des régions et du District de Bamako se tiendront les 21 et 22 mars 2025 et au niveau national, les 18 et 19 avril 2025.

4. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres de la situation épidémiologique du pays marquée par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat a, cependant, appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 19 février 2025

Le Secrétaire général du Gouvernement,
Birama COULIBALY
Chevalier de l'Ordre national



Koulouba : Lancement de la solution informatique sécurisée pour les missions diplomatiques maliennes

Le président de la transition, son excellence le général d'armée assimi goïta, chef de l'état, a présidé ce mardi 18 février 2025, au palais de Koulouba, la cérémonie de lancement de la solution informatique sécurisée dans les missions diplomatiques et postes consulaires du Mali à l'étranger.



Lette cérémonie s'est déroulée en présence du Premier ministre, de l'honorable Président du Conseil National de la Transition, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement. Le doyen du corps diplomatique, les ambassadeurs accrédités au Mali, ainsi que les représentants du corps consulaire et des organisations internationales étaient également présents.

Cette innovation technologique s'inscrit dans la volonté du Président de la Transition, expri-

mée à Sikasso, le 22 juin 2024, de promouvoir la digitalisation et l'efficacité de l'administration publique malienne. Selon les précisions du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye DIOP, le lancement de cette solution informatique « est le signal d'une administration qui se veut performante, qui vise à s'améliorer en renforçant le système de suivi et d'évaluation, et qui s'emploie à disposer de cadres responsabilisés et formés aux nouvelles technologies, pour le bien-être de nos populations et des usagers, maliens comme étrangers, de notre administration nationale ».

Cette solution informatique sécurisée, destinée aux missions diplomatiques et postes consulaires maliens à l'étranger est une « œuvre entièrement malienne ». Elle est le fruit de la collaboration entre plusieurs administrations, poursuivant une même ambition : traduire en actions concrètes, au bénéfice des populations maliennes et des usagers internationaux, la vision d'une administration moderne, performante, accessible à tous, selon les précisions du Ministre DIOP.

Au cours de la présentation des performances de cette plateforme numérique, les membres



de l'administration malienne, les ambassadeurs, les représentants du corps consulaire et des organisations internationales ont pu découvrir que cette plateforme offrira aux Maliens établis à l'étranger « un accès sécurisé à des actes d'État civil, des documents administratifs, d'identité et de voyage, de manière transparente, conformément à une procédure de prise de rendez-vous conçue pour éviter toute lourdeur bureaucratique ».

Elle facilitera également les démarches des usagers étrangers souhaitant, par exemple, séjourner au Mali pour des raisons familiales, touristiques ou d'investissement. Le ministre

Abdoulaye DIOP a précisé que les demandes de visas seront désormais entièrement informatisées, permettant aux services impliqués dans la collecte, l'analyse et le traitement des requêtes de coopérer plus efficacement.

Cette innovation contribuera également à renforcer la sécurité nationale, grâce à un traitement rigoureux des données personnelles et à la mise en place de dispositifs de contrôle avancés. Le ministre Abdoulaye DIOP a souligné la dimension proactive de cette plateforme, qui ne se limitera pas à répondre aux besoins actuels. Elle permettra également d'assurer, à terme, une harmonisation avec le

système de visa confédéral de l'AES, dénommé « Visa Liptako », dès son lancement officiel.

Il convient de noter, pour finir, que cette solution informatique sécurisée permettra de réaliser des économies d'échelle en réduisant significativement certaines dépenses de l'État. Ces ressources pourront ainsi être réorientées, indique Abdoulaye DIOP, vers des actions prioritaires en lien avec le bien-être des populations maliennes.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI



JOLIBA-TV - HAC: Vers la Cour suprême ?

Lors de la présentation de vœux de nouvel an du M5/RFP Mali Kura à la presse malienne, le président de la Maison de la presse, Bandiougou Danté, s'est prononcé sur l'affaire qui oppose la Haute autorité de la communication (Hac) et l'organe télé (Joliba-TV). "A l'impossible nul n'est tenu", a indiqué le président Danté, sur le sort de la procédure au niveau de la Hac.



Tout d'abord, c'est le président du M5/RFP Mali Kura, Modibo Sidibé, qui a fait mention de la situation de Joliba-TV, qui s'est vue retirer sa licence par la Hac.

Pour le président de la Maison de la presse, cette procédure de retrait est courante dans la sphère médiatique. La Hac après avoir mis en demeure, cinq fois, dira-t-il, un de nos médias, pour parler de Joliba-TV, a décidé de lui retirer son autorisation a rappelé M. Danté avant de qualificatif d'extrême, ladite mesure.

"La Hac avait décidé de ne plus fermer définitivement l'organe mais de le suspendre pour six mois", a rappelé M. Danté, ajoutant que "six mois de suspension pur un media, n'est ni plus ni moins qu'un assassinat programmé".

Dans la procédure, il avait été demandé à Joliba-TV de formuler un second recours pour l'annulation de la suspension ou la diminution de sa durée. Malheureusement, Joliba qui n'était pas dans la disposition de faire un second recours, l'a fait mais hors délais, a indiqué le président Danté.

Pour M. Danté, il faut éviter de judiciaireiser le problème avec la Hac, car pour lui, la Hac, c'est nous-mêmes. "Parce qu'on ne peut s'adresser qu'à la section de la Cour suprême pour s'attaquer à la décision de la Hac", dira-t-il, mais de prévenir aussi : "Nous faisons en sorte que les contradictions que nous pouvons avoir avec l'instance de régulation soient gérées entre nous en évitant l'implication des pouvoirs publics", a déclaré le président de la presse, pour parler de la judiciaireisation de l'affaire. Mais, "à l'impossible, nul n'est tenu", a-t-il conclu.

Koureichy Cissé
Source : Mali Tribune



INPS: Assemblée de mobilisation, d'information et de sensibilisation de l'untm, section SYNTADE

Aujourd'hui, c'est un grand jour pour le comité syndical de l'Union Nationale des Travailleurs du Mali, section SYNTADE de l'INPS. Un grand jour, car il a organisé une démonstration de force à travers un séminaire de deux jours sur la culture syndicale, qui s'est tenu les 11 et 12 février, et s'est conclu ce vendredi 14 février 2025 par une grande assemblée générale au centre de formation de l'INPS.



En présence de plusieurs personnalités, notamment le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale, M. Ousmane Karim Coulibaly, le représentant du Secrétaire Général de l'UNTM, M. Yacouba Katilé, en la personne de M. Issa Sano, secrétaire général du SYNTADE, ainsi que les secrétaires généraux des autres syndicats représentés à l'INPS (CDTM et CSTM), les représentants syndicaux de la CANAM, CMSS,

ANAM, et le formateur du séminaire, M. Ahmed Sidibé, la rencontre a été marquée par des recommandations et la présentation des principaux chantiers de l'UNTM.

L'objectif des deux jours de formation était d'instaurer un climat de confiance réciproque entre les acteurs et de privilégier le dialogue social et la négociation collective qui ont toujours été présents à l'INPS.

Pour le secrétaire général de la section syndicale UNTM de l'INPS, Dr Boulkassoum DICKO, cette assemblée était placée sous trois (3) signes : le signe du sursaut, de l'engagement patriotique et de l'union, ainsi que la cohésion et la vigilance. Il invite ainsi la nouvelle génération de l'INPS à être engagée, intègre, loyale et surtout exemplaire dans leur travail, car le syndicalisme est l'exemple du travailleur modèle.



En prenant la parole, M. Ousmane Karim Coulibaly a affirmé que peu de directeurs ont l'opportunité d'être face aux syndicats. C'est une chance pour lui et il exprime sa gratitude envers Allah.

Concernant le renforcement des ressources humaines de l'Institut, le Directeur Général a tenu à rassurer que nous sommes en transition générationnelle, soulignant l'importance d'in-

tégrer la nouvelle génération et leur transmettre la culture d'entreprise. Il a également formulé des conseils aux jeunes en rappelant que les défis sont nombreux et doivent être surmontés. Il a mis l'accent sur le travail d'équipe, l'entente et l'entraide. Enfin, M. Coulibaly a salué le travail patriotique des syndicats.

Un moment fort de la cérémonie a été la remise de cadeaux à quelques personnalités

dont M. Ousmane Karim Coulibaly et le Secrétaire général de l'UNTM.

À noter que cette assemblée a enregistré la présence des représentants régionaux de l'UNTM.

Dia Kadidia Djibril Tangara
Service des Relations Publiques (INPS)





CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**

Tiégoum Boubey Maiga : Les petits bavards et les grands arrogants

Mon Président me plait. Si si. Mon Président me plait beaucoup même. Mon Président me plait tellement qu'il m'arrive de l'appeler « mon Président bien aimé ». Je ne parle pas du Président de la Transition le général d'Armée Assimi Goïta qui, à défaut d'être le Président de tout le monde se doit d'être le Président pour tout le monde. Je précise au passage que j'ai énormément de respect et de considération pour lui parce que de là à ce que des esprits tordus, dont le sport favori, pour ne pas dire unique, est le mensonge, travestissent l'esprit et la lettre de ce que j'écris, il y a un pas qu'il me faudrait les empêcher de franchir. Je voudrais parler du président de la Maison de la presse Bandjougou Danté. C'est lui mon Président, mon Président bien aimé. Il n'a jamais manqué une seule occasion pour parler des conditions misérables, voire miséreuses de la presse. Il le fait avec une précision chirurgicale, haussant à chaque fois le ton d'un cran. Lors de la visite du Premier ministre à la Maison de la Presse le 12 décembre 2024 et de la présentation des vœux au Président de la Transition le 31 janvier 2025, mon Président et le discours, qu'il a prononcé en notre nom à tous, sont vraiment montés en puissance (aucune allusion à une institution dont la montée en puissance a été chantée sur tous les toits). Il a déclaré à Assimi, le regardant les yeux dans les yeux, que les autorités œuvrent pour que la presse reste dans l'état végétatif qui est le sien depuis quelques années. « Nous sommes traités comme des journalistes alimentaires », a-t-il martelé devant un Président qui a dû se dire que le Bandjougou a bien changé parce que le Bandjougou qu'il connaît, le Bandjougou que nous connaissons tous est tout en rondeurs et pas que physiquement. Devant Assimi, aucune rondeur, aucun propos ouaté. « Nous sommes sacrifiés au profit de nouveaux acteurs non professionnels, illégaux et parfois dangereux », fermez le ban. Il a tout dit notre Président. Mais j'ajouterai un bémol. « Do bè Nya la, do bè Nya tchèla kaw la », dit un adage bamanan. Les « acteurs non professionnels, illégaux et



dangereux » se trouvent malheureusement aussi au sein de la presse traditionnelle. Et je pense que cette faiblesse, notre talon d'Achille, a servi aux autres pour nous envahir, nous asphyxier, nous étrangler, préparant notre perte. Ça me renvoie à cet autre adage qui nous enseigne que le margouillat passe à travers les fissures du mur. Mais ne nous éloignons pas du débat.

Le mensonge en bandoulière

Le débat soulevé ici concerne ceux qu'on appelle les « vidéomans ». Avec un smartphone et un peu de forfait, ils se prennent pour des

journalistes, pas seulement, ils se prennent pour des journalistes d'investigation. Ils se permettent tout. Ils osent tout. Ils ne connaissent aucun interdit. Ils sont bavards pour certains et très arrogants pour d'autres. Feu Boubacar Sada Sy disait qu'une fois les bornes franchies, il n'y a plus de limites. Et nos « vidéomans » n'ont aucune limite. Ils sont même licencieux à la limite. Et par-dessus tout, ils mentent. Ce n'est pas moi qui le dit, ce sont des acteurs bien connus dans cette sphère qui l'affirment. Pas une, ni deux ni même trois fois, suite à des déboires qu'ils enregistrent ou des déceptions qui stagnent sur leur estomac, ils

viennent face caméra avouer le plus tranquillement du monde qu'ils sont fatigués de mentir. Qu'ils soient hors des frontières comme aux USA ou en France ; qu'ils soient ici au Mali, à Kati ou à Bamako, leur dénominateur commun, c'est le mensonge. Ils l'ont en bandoulière. Il y a comme une sorte d'internationale du mensonge qui les regroupe au point que je les appelle les menteurs sans frontières. Je ne perdrai pas mon temps en essayant de passer en revue quelques perles même si l'envie me prend de raconter une ou deux histoires à dormir debout juste parce qu'on voulait charger les Français et les chasser. Il y a cette histoire de pétrole qui coule à Kidal qu'on ramasse à la main. Ou encore cette autre histoire d'or raffiné, toujours à Kidal ramassé par lingots. Ou encore cette autre histoire d'un hélicoptère acheté pour les FAMas et qui ne mettrait que deux minutes pour être aux États-Unis. Les quelques rares fois où il m'est arrivé de regarder ces productions, j'ai pris leurs auteurs en pitié me demandant quelles valeurs transmettront-ils à leurs enfants ; quelle ligne de conduite dans la gestion de leur foyer, etc. Et puis il m'arrive de leur trouver des circonstances atténuantes, de petites circonstances atténuantes devrais-je ajouter.

Entre le monstre et son géniteur, qui faudrait-il blâmer ? Personnellement, je pense que si les uns sont dangereux, les autres sont d'authentiques criminels. En effet, confier la mission d'informer les citoyens à des personnes qui n'ont ni la formation ni la qualification ni même la vocation est un crime. J'allais même dire que c'est un crime imprescriptible mais je me retiens au regard de ce qu'il est advenu du crime imprescriptible consigné dans la Constitution. A dessein, ils ont créé des propagandistes dans le but d'abrutir les populations et les éloigner de la gestion du pays. Et comme les Maliens sont connus pour être résilients à tout, ils prennent leur silence pour un acquiescement ou un consentement (ils croient à la fameuse thèse du « qui ne dit rien consent »).

L'arrogance dans sa splendeur

D'autres bavards sont venus se joindre à eux, pour leur faire presque de la concurrence. Avec une pointe de sarcasme et d'arrogance, ils ne défendent ni plus ni moins que leur « beef steak ». Avec la ferveur des néo-convertis et le cran des sans-gêne, ils ne manifestent aucune compassion pour les Maliens. Quand on leur parle de leurs avantages acquis indûment

et indécentement, tels des coqs dressés sur leur ergot, ils agressent les impertinents qui ont osé. Mon jeune frère Nouhoum Sarr du CNT a eu une formule malheureuse qui lui colle à la semelle de ses souliers. Quand les avantages multiples et variés que les membres du CNT touchent dont certains ne correspondent à aucune rubrique ont été rendus publics il y a quelques mois, il s'est proposé pour monter sur les remparts et défendre l'honneur des siens. Mais faute d'arguments, il a eu le front de dire que « Doromè tè bo ala ». Mais Nouhoum Sarr a une bonne compagnie au CNT. Il s'agit de l'ineffable Aboubacar Sidiki Fomba. Militant de tous les partis avant le coup d'état, il est aujourd'hui l'un des plus grands pourfendeurs de la démocratie. Visiblement repu, le bonhomme qui a longtemps entretenu une sorte de confusion autour de sa formation professionnelle pour ne pas dire une usurpation de titre, crée des occasions pour vomir des énormités. Je fais volontairement l'impasse sur sa mer qu'il amènerait à Bamako à partir de Conakry. Je fais également l'impasse sur l'accusation portée contre la communauté Soninké d'être en intelligence avec la France. Mais la dernière sortie montre à quel point l'homme ne recule devant rien. Devant le tollé



provoqué par les taxes annoncées par le gouvernement, il ne demande ni plus ni moins que l'application de la peine de mort contre tous ceux qui sont vent debout contre la mesure. Et il se dit représentant du peuple. Pour la petite histoire, il y a des pétitions qui circulent pour demander le renvoi de Nouhoum Sarr et Fomba du CNT, sans doute pour l'ensemble de leur œuvre. Au sein du gouvernement aussi ils ne sont pas des manchots. Il y a des ministres qui se débrouillent plutôt bien quand il s'agit de défendre leurs avantages. Il est hors de question pour eux quand il s'agit de montrer l'exemple. Celui chargé du Culte est le prototype même de celui qui ne voudrait rien lâcher. Je l'ai entendu l'autre jour, sur le ton de la moquerie, s'en prendre à ceux qui pensent que le gouvernement doit prêcher par l'exemple. « Nous ne gagnons rien en tant que ministre, même le carburant nous l'achetons nous-mêmes. Et il y a des gens sur les réseaux qui nous demandent de diminuer dans nos salaires. Qu'est-ce que nos familles vont devenir ? ». Que pourrions-nous dire nous autres qui n'avons pas de familles, qui n'avons aucune charge ni sociale ni professionnelle. Rien, sinon que de nous taire et regarder l'arrogance dans toute sa splendeur. A tous ceux qui prennent le silence des Maliens pour de l'acceptation et se sont inscrits dans une sorte de course aux outrances, je leur demande de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur et ils se rendront compte que « misi deni tè wara don ». Leur arrogance et leur bavardage les perdront.

En attendant la taxe sur l'air

Il faut quand même le dire, les Maliens sont fatigués. Ils ne parlent pas mais ils sont à bout. J'ai un ami qui est très fort en matière de persiflage, il me dit « ils ont tiré le diable par la queue pendant longtemps, maintenant c'est le diable qui les tire par la queue ». Les Maliens souffrent. Personne ne pourra dire le contraire. De toute évidence les efforts entrepris par les plus hautes autorités (nous sommes le seul pays où nous avons les autorités, les hautes autorités et les plus hautes autorités) ne sont pas suffisants. On tirait la langue depuis longtemps déjà, mais c'est la première fois qu'on reconnaît que ça ne va pas. Le cash attendu des précédentes mesures tardant à venir (le renouvellement des plaques d'immatriculation, l'obligation de transformer nos documents fonciers en titre foncier, etc.),



il fallait trouver autre chose, surtout qui frappe tout le monde en même temps. Quoi de mieux que le téléphone (je ne parle pas de l'alcool parce que les consommateurs pourraient toujours consommer local avec le tchapalo et l'hydromel). Presque tous les Maliens sont des consommateurs de téléphone, toutes couches socioprofessionnelles confondues. Que le gouvernement soit fatigué de faire la manche, je peux comprendre mais il n'aurait pas dû lui-même faire la poche des Maliens. Il aurait pu taxer les opérateurs de téléphonie quitte à ce que ces derniers trouvent des moyens plus souples de se servir sur la bête comme ils savent le faire. Le gouvernement sent très bien que cette pilule-là, les Maliens ne sont pas prêts à l'avalier sans ruer dans les brancards. Surtout que les responsables des associations de consommateurs fantômes consultés ne sont représentatifs de personne et n'ont aucune légitimité. Là aussi, le gouvernement aurait pu chercher à élargir la base des échanges afin d'avoir une plus grande adhésion, ou pas. Parce que l'une des raisons de ces taxes consiste à remettre l'EDM en état de production. Je dois dire que nous avons entendu tout et son contraire concernant EDM et la crise de l'électricité. Mais nous étions loin d'imaginer que le gouvernement quitterait les centrales nucléaires pour mettre sa main dans nos poches. J'attendais, comme de nombreux Ma-

liens, la fameuse subvention annoncée par le Président Assimi en faveur de ceux qui voudraient acheter des panneaux solaires. Visiblement je vais financer moi-même l'EDM pour avoir de l'électricité qui me sera facturée très chère. Si ce n'est pas une double peine, ça y ressemble furieusement. Là aussi, il y a quelques zéloteurs qui voudraient nous convaincre qu'il faudrait accepter cette taxe parce que nous ne la sentirions même pas. Quand on est arrogant, ce n'est pas pour un jour. Mon ami qui parlait du diable qui tire la queue des Maliens n'est jamais à court d'idée pour faire rire. Arborant son air le plus sérieux, il pense qu'un jour arrivera où le gouvernement décidera de taxer l'air que nous respirons.

Je terminerai avec deux propositions pour la Commission de rédaction de l'avant-projet de la Charte Nationale pour la Paix et la Réconciliation Nationale. Première proposition, interdire le mensonge et faire en sorte que même 40 ans après il ne puisse être une vérité. Deuxième proposition, rendre sacré le respect de la parole donnée et du serment parce que comme on le dit dans le Mandé, « l'homme n'ayant pas de queue, on le tient par sa langue » (encore que question queue l'homme peut se défendre). Sans bavardage ni arrogance.

Tiégom Boubèye MAIGA

Taxes sur la téléphonie et le mobile money : une mesure controversée qui inquiète les Maliens



Me gouvernement de transition militaire au Mali fait face à une vive controverse après l'instauration de nouvelles taxes sur la téléphonie et le mobile money. Ces mesures, introduites par ordonnance, suscitent des critiques acerbes, notamment en raison de la méthode employée pour leur adoption et de leur impact économique sur les citoyens et les entreprises.

Un détournement législatif dénoncé

La polémique prend racine dans l'utilisation de la loi d'habilitation, qui permet au gouvernement de légiférer par ordonnance en l'absence de parlement. Cette procédure, prévue pour des situations exceptionnelles, aurait été détournée, selon certains observateurs, pour

instaurer de nouvelles taxes sans passer par un débat parlementaire. En effet, le gouvernement a invoqué la loi d'habilitation N° 2024-038 du 27 décembre 2024, initialement destinée à organiser et contrôler des services publics, pour créer un "Fonds de soutien aux projets d'infrastructures de base et de développement social". Cependant, ce fonds repose sur des prélèvements directs sur les services de téléphonie et les opérations de mobile money.

Critiques et experts pointent un détournement manifeste de l'objectif initial de la loi d'habilitation. Plutôt que de se limiter à des réformes structurelles, le gouvernement a instauré des impôts et taxes, une prérogative normalement réservée au parlement.

Des taxes lourdes pour les consommateurs

La nouvelle ordonnance, publiée le 7 février 2025, impose des prélèvements spécifiques sur plusieurs services essentiels :

- Une taxe de 10% s'applique sur les recharges téléphoniques, les abonnements et les consommations de services téléphoniques et internet.
- Une taxe de 1% est prélevée sur les opérations de retrait via les services de mobile money, en plus des éventuels frais de service appliqués par les opérateurs.

Pour illustrer l'impact de ces mesures, un consommateur qui achète une recharge télé-

phonique de 10 000 F.CFA se verra facturer 1 000 F.CFA supplémentaires au titre de la taxe, portant le total à 11 000 F.CFA. À cela s'ajoute la TVA de 18%, augmentant le montant final à 12 980 F.CFA. En réalité, pour une recharge de 10 000 F.CFA, le consommateur ne pourra utiliser que 7 020 F.CFA après déduction de toutes les taxes.

Les conséquences sont similaires pour les opérations de mobile money. Chaque retrait est désormais soumis à une taxe de 1%, ce qui alourdit les coûts pour les utilisateurs, notamment les plus modestes, qui dépendent souvent de ces services pour leurs transactions quotidiennes.

Un impact économique alarmant

Les nouvelles taxes ne concernent pas uniquement les particuliers. Elles affectent également les entreprises et les secteurs professionnels qui reposent sur les services numériques. Parmi les plus touchés figurent :

- Les banques, établissements financiers et sociétés de microcrédit utilisant des plateformes SMS pour leurs opérations.
- Les médias (radios et télévisions), les sociétés de jeux et autres prestataires qui exploitent des services de messagerie surtaxée.
- Les entreprises ayant adopté la digitalisation pour moderniser leurs activités.

Ces mesures risquent d'alourdir considérablement les coûts opérationnels des entreprises, menaçant leur rentabilité et leur compétitivité. En conséquence, de nombreux acteurs économiques pourraient réduire leurs activités, licencier du personnel ou revoir à la baisse leurs investissements dans les technologies numériques.

Un coup dur pour la digitalisation et l'inclusion financière

Alors que le Mali s'efforce de promouvoir la digitalisation et l'inclusion financière, ces nouvelles taxes pourraient freiner ces avancées. Les services de mobile money, qui jouent un rôle crucial dans l'accès aux services financiers pour les populations rurales et non bancarisées, risquent de devenir moins accessibles en raison de l'augmentation des coûts. De plus, ces taxes pourraient décourager l'utilisation des services numériques, ralentissant ainsi la modernisation de l'économie malienne.

Des critiques qui fusent

Les critiques ne se limitent pas à l'impact économique de ces mesures. La méthode employée par le gouvernement de transition militaire est également remise en question. En contournant le parlement, le gouvernement a évité tout débat public sur ces taxes, alimentant les soupçons de pratiques opaques et de

gestion autoritaire. Certains dénoncent une "prédation fiscale" visant à renflouer les caisses de l'État au détriment des citoyens les plus vulnérables.

De nombreux observateurs estiment que ces taxes, introduites sans consultation ni étude d'impact préalable, notamment des sociétés de téléphonie et les consommateurs, mais également au vu, au su et, de mèche avec le régulateur, risquent d'aggraver les inégalités sociales et d'asphyxier une économie déjà fragilisée par les crises multiples.

Conclusion : une décision à revoir ?

Face à la grogne croissante, le gouvernement de transition militaire devra répondre aux critiques et justifier ces nouvelles taxes. Si l'objectif affiché est de financer des projets d'infrastructures et de développement social, les moyens employés semblent contre-productifs et inadaptés au contexte économique actuel. Une révision de ces mesures, accompagnée d'un dialogue inclusif avec les parties prenantes, pourrait s'avérer nécessaire pour éviter une crise sociale et économique majeure.

Par Mamadou Ismaïla KONATÉ, avocat à la Cour, Barreaux du Mali et de Paris, ancien garde des Sceaux, ministre de la Justice



Le Gouvernement Malien et les Mesures Fiscales Adoptées : Contribution sur les Recharges Téléphoniques et les Transactions Mobiles



E le gouvernement malien a récemment adopté des projets de loi concernant diverses taxes, telles que la taxe sur l'accès au réseau des télécommunications, la taxe sur les boissons alcoolisées, ainsi que des prélèvements sur les recharges téléphoniques et les transactions de mobile money. Ces mesures ont suscité l'indignation et la désapprobation de certains citoyens maliens.

Pour expliquer les raisons derrière ces décisions et souligner leur importance, le Premier ministre Abdoulaye Maïga et le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, ont tenu une conférence de presse conjointe le lundi 10 février 2025. L'objectif de cette rencontre était d'expliquer que ces mesures visent à renforcer les recettes publiques et à financer des infrastructures de base ainsi que des programmes de développement social.

Le ministre Alousséni Sanou a souligné que ces textes adoptés par le gouvernement permettront à l'État d'atteindre ses objectifs économiques et de réaliser des projets importants, notamment dans les domaines de l'énergie et de la sécurité. Il a expliqué que l'augmentation de la Taxe sur l'accès au réseau des télécommunications ouvert au public (Tartop) a pour but de répondre à l'essor du secteur des télécommunications au Mali.

Cette taxe, qui était précédemment fixée à 8 %, passera désormais à 10 %, avec une augmentation de 2 % affectée spécifiquement au Trésor public.

Le ministre a également souligné que malgré cette augmentation, le taux reste inférieur à celui de certains pays de la sous-région tels que la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Il a précisé que cette taxe est payée uniquement par les opérateurs de téléphonie et vise à rationaliser les ressources du secteur et à renforcer sa régulation.

Ces mesures fiscales adoptées par le gouvernement malien visent à garantir la pérennité des finances publiques, à financer des projets d'infrastructures essentiels et à soutenir le développement social du pays. Le ministre a communiqué plusieurs mesures fiscales importantes lors d'une déclaration officielle. Tout d'abord, il a mentionné qu'avant de prendre ces initiatives, des consultations ont eu lieu avec tous les acteurs concernés, y compris les

opérateurs de téléphonie, qui ont tous donné leur approbation.

En ce qui concerne la deuxième mesure, il s'agit de la création d'une taxe appelée Contribution spéciale de solidarité pour remplacer la contribution générale de solidarité en place depuis 2018. Cette taxe prévoit le prélèvement de 0,5 % du chiffre d'affaires des entreprises pour alimenter un fonds spécial de solidarité.

La troisième mesure concerne la taxation de certains produits de consommation, visant à dissuader la consommation excessive d'alcool et à augmenter les recettes fiscales de l'État. Le taux de taxation sera déterminé en fonction de la teneur en alcool et de l'origine du produit.

La dernière mesure concerne une contribution appliquée aux recharges téléphoniques et aux transactions via le mobile money, secteur en pleine expansion au Mali et représentant une source de revenus importante. Le gouverne-

ment a décidé de prélever cette contribution pour financer ses politiques publiques, après des consultations avec des associations de consommateurs qui ont toutes approuvé la mesure.

Le Premier ministre a ensuite rassuré les citoyens en expliquant que ces mesures ont été prises dans un souci d'équilibre économique et de justice fiscale, sans volonté d'exploiter la résilience des Maliens. Il a souligné la nécessité pour le gouvernement de trouver des stratégies innovantes pour relever les défis actuels tels que la crise énergétique et la crise sécuritaire.

Le Premier ministre a mis en garde contre la politisation de certaines crises, notamment la crise énergétique, en appelant à la sagesse des hommes politiques pour éviter la désinformation et l'exploitation de ces situations sensibles à des fins politiques.

Ibrahim Sanogo



Mali : Le Général Sadio Camara élu Personnalité de l'Année 2024

Le Magazine Kéwalé People a récemment dévoilé le nom de la Personnalité de l'Année 2024 au Mali, et c'est sans surprise que le Général de corps d'armée Sadio Camara a été choisi pour cette distinction prestigieuse. Homme unanimement respecté et admiré, le Général Camara incarne l'excellence et la détermination au service de son pays.

Né le 22 mars 1979 à Kati, le Général Camara a brillamment terminé sa formation à l'École militaire inter armes de Koulikoro (Emia) en étant major de sa promotion. Son parcours militaire l'a mené à travers les régions les plus reculées du Mali, où il a fait preuve de courage et de leadership, gagnant ainsi le respect de ses pairs et de ses subordonnés.

Sa nomination en tant que ministre de la Défense et des Anciens combattants lors de la

Transition malienne en 2020 a marqué un tournant majeur pour l'armée malienne. Sous sa direction, les Forces Armées Maliennes (FAMA) sont passées d'une armée affaiblie à une force de défense redoutable, engagée dans la lutte contre le terrorisme.

Le Général Camara est également reconnu pour sa rigueur, sa droiture et son sens des responsabilités. En tant qu'encadreur chevronné de la garde nationale, il a su inspirer confiance et respect à ses collègues et à ses subalternes. Son ascension au grade de général de corps d'armée en octobre 2024 témoigne de sa compétence et de son dévouement envers son pays.

L'élection du Général Sadio Camara comme Personnalité de l'Année 2024 par Kéwalé People a été saluée par de nombreux observateurs et influenceurs. Son leadership exemplaire et

sa contribution inestimable au renforcement de la sécurité nationale ont fait de lui un choix évident pour cette distinction.

Le Général Sadio Camara incarne les valeurs d'intégrité, de courage et de dévouement qui font de lui un symbole de l'excellence militaire au Mali. Sa nomination en tant que Personnalité de l'Année 2024 est un hommage mérité à son engagement sans faille envers son pays et sa patrie. Le général Sadio Camara a joué un rôle crucial dans la restructuration de l'armée malienne afin de l'adapter aux besoins de défense et de sécurité du territoire national. Ses initiatives ont inclus l'acquisition d'aéronefs et de drones performants, de blindés et d'autres matériels militaires de dernière génération, ainsi que le réarmement moral des troupes. Ces efforts ont abouti à des succès significatifs sur le terrain, mettant en déroute





les terroristes et leurs soutiens, et changeant la dynamique du conflit en faveur de l'armée malienne.

Les Maliens ont retrouvé confiance en leur armée grâce aux actions des autorités et à la vision clairvoyante du général Sadio Camara. Des événements marquants tels que la libération de Kidal des mains des rebelles et la bataille de Tinzawaten ont illustré l'efficacité de l'armée malienne sous sa direction.

En plus des réalisations militaires sur le terrain, des projets de construction d'infrastructures militaires et civiles ont été entrepris, dont l'Hôpital militaire du Mali, un monument en l'honneur des blessés de guerre, et la redynamisation de l'École de guerre. Des partenariats stratégiques ont également été conclus avec plusieurs puissances mondiales pour renforcer les capacités de défense du Mali.

L'acquisition de vecteurs de dernière génération tels que des avions de chasse, des hélicoptères d'attaque, des drones et des systèmes de défense aérienne a renforcé les capacités opérationnelles de l'armée ma-

lienne. Les équipements récents comme le drone de combat Akinci, avec ses caractéristiques impressionnantes en termes d'altitude, de vitesse et de charge utile, témoignent de l'engagement du général Sadio Camara à moderniser et renforcer l'arsenal militaire du Mali.

Les actions du général Sadio Camara ont permis de transformer l'armée malienne en une force de défense et de sécurité efficace, capable de faire face aux défis actuels et de protéger la souveraineté du pays. L'article que vous avez partagé décrit en détail les récentes acquisitions et renforcements des capacités de l'Armée de l'Air malienne. Ces ajouts comprennent des avions de chasse de type L-39 Albatros et Sukhoï 25, ainsi que des hélicoptères d'attaque de type Mi-24P et Mi-8. Ces nouveaux appareils viennent compléter les Super Tucano et autres moyens déjà en service, renforçant ainsi les capacités de reconnaissance, d'attaque et de mobilité des Forces armées maliennes (FAMa).

Les avions de chasse Sukhoï-25 sont polyvalents, capables de missions d'attaque au sol,

de bombardement, d'appui feu et de reconnaissance armée. Ils apportent une grande robustesse et efficacité opérationnelle. De leur côté, les Albatros L-39 sont des avions légers air-air et air-sol principalement dédiés aux missions de surveillance frontalière, d'appui feu, de bombardement et de reconnaissance armée. En ce qui concerne les hélicoptères Mi-8, ils sont utilisés pour des missions de manœuvre tactique, d'appui feu au sol, de transport de troupes et de matériels, d'évacuation sanitaire, de largage, de recherche et de sauvetage.

Par ailleurs, l'Armée malienne a également reçu de nouveaux drones de type TB2, démontrant ainsi sa volonté de renforcer ses capacités en matière de surveillance et de sécurité. Ces acquisitions témoignent de l'engagement du Mali à assurer la paix et la sécurité de sa population. En effet, la défense est présentée comme l'une des grandes réussites de la Transition, contribuant à faire de l'Armée malienne une source de fierté nationale et régionale.

Karamoko B Keita



COMMUNIQUÉ INPS

Afin d'éviter les perturbations éventuelles dans le déroulement des paiements, la Direction générale l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens que le contrôle annuel de leur existence physique s'effectuera du 1er Septembre au 30 novembre 2024.

A cet effet les retraités et rentiers sont priés de faire parvenir les pièces suivantes dans les lieux de paiement habituels avant **le 30 Novembre 2024 (délais de rigueur) :**

Pour les retraités :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Attestation de non-imposition.

Pour les conjoints survivants :

- Certificat de vie,
- Certificat de vie et/ou de scolarité des enfants,
- Certificat de non remariage.

Pour les rentiers :

- Certificat de vie.

La Direction générale de L'INPS sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 19 Août 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Pagne tissé : Un outil du développement local

Le Musée des masques et marionnettes de Ségou a abrité la nuit du pagne tissé, le 7 février 2025, avec pour thème « Pagne tissé, facteur de cohésion sociale et de développement local ». Cette 3e édition entend tisser des liens entre les régions de Ségou, Djenné, Bandiagara, Kayes et San.

Pour sa troisième édition, la nuit du pagne tissé, a mis à l'honneur les villes du Mali à travers un défilé de mode, des expositions de vente et des ateliers de démonstration. Chaque ville invitée Ségou, Djenné, Bandiagara, Kayes, San a fait briller

son savoir-faire artisanal ancestral à travers ses motifs et techniques de tissage traditionnelles, illustrant ainsi que la richesse et la diversité culturelle du Mali avec les motifs, les méthodes artisanales de tissage, uniques et propre à chaque culture locale.

Les festivaliers ont pour la plupart, arboré les tenues en pagne tissé. Pour les fins connaisseuses et amoureux de la mode, précisément du tradi-moderne, du traditionnel, l'occasion était toute trouvée pour se tirer à 4 épingles avec les collections de certains créateurs.

Les festivaliers ont pu découvrir les créations lors de chaque passage des mannequins mais surtout la particularité de chaque région avec la spécificité de chaque pagne tissé, les couleurs des fils utilisés.

Un jury avait été commis pour apprécier les travaux des tisserands et des stylistes modélistes et couturiers et la ville ayant remporté le trophée par la ville de Djenné.

Aminata Agaly Yattara

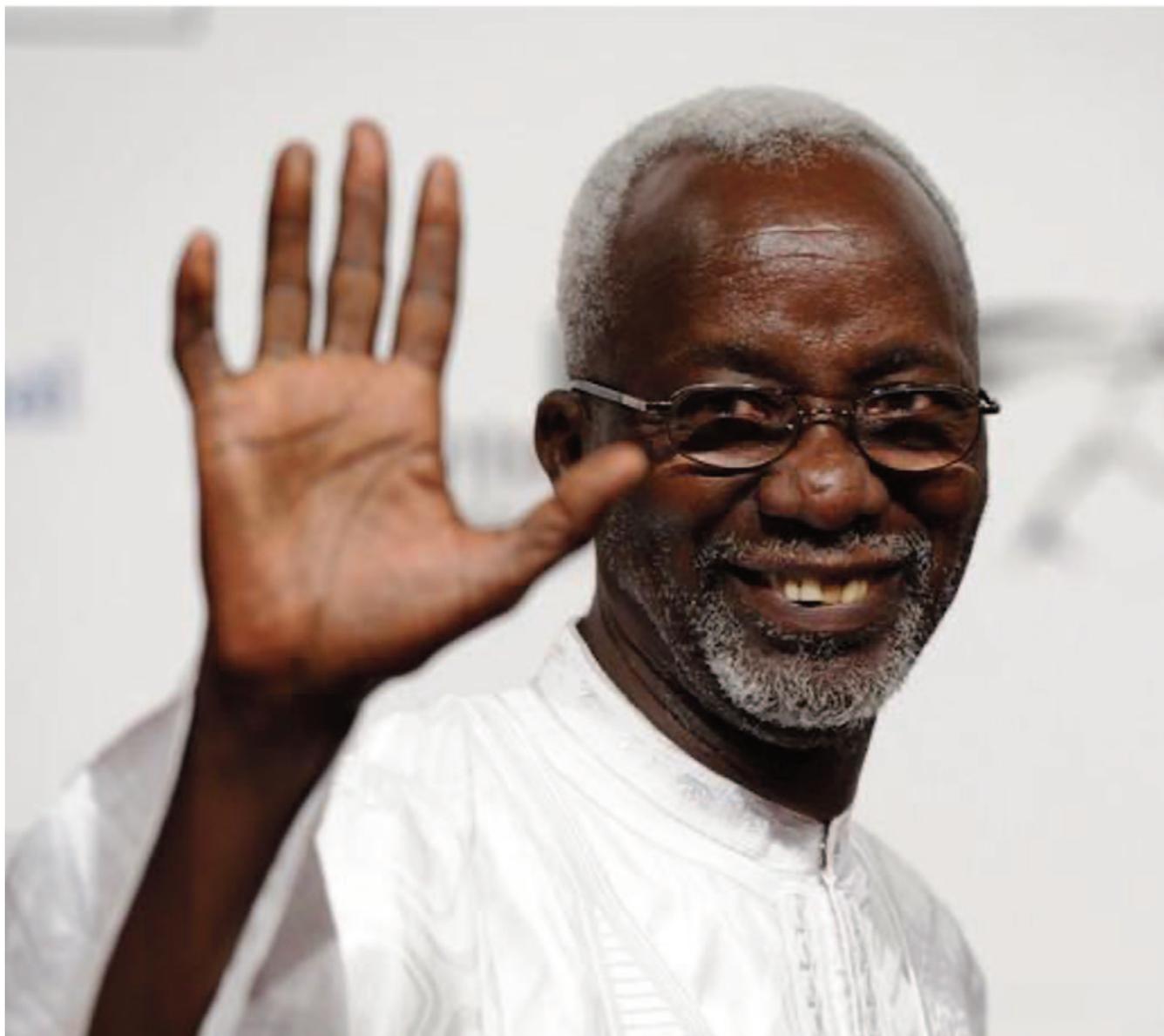


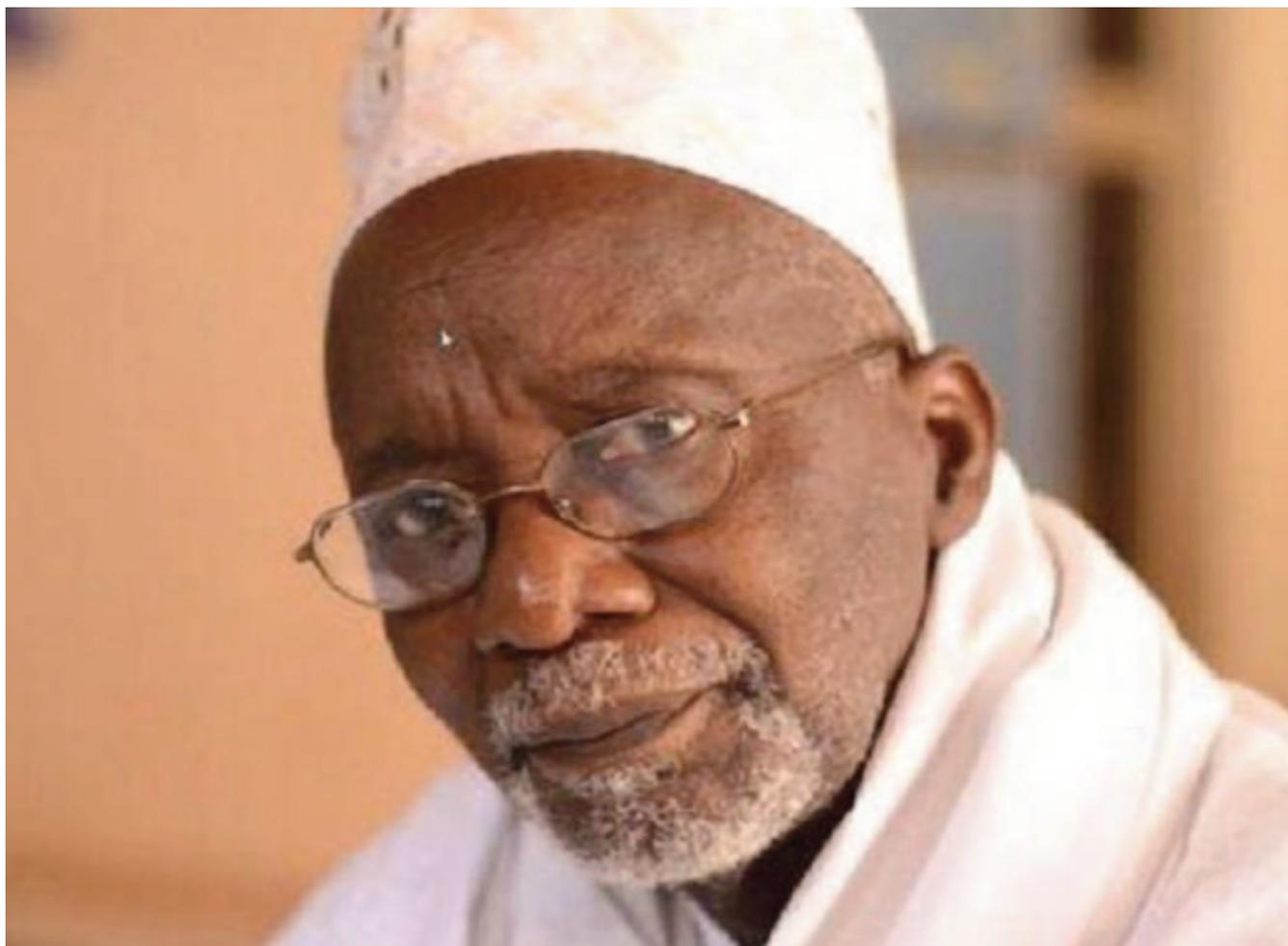
In memoriam : Clap de fin à 52 ans de vie du Cinéaste Souleymane Cissé

L'homme propose, Dieu dispose tel est le cas de notre regretté Baobab du cinéma malien Souleymane Cissé, le jour de son décès mercredi 19 février 2025 où il animait une conférence de presse aux environs de 11h et devait prendre son vol ce jeudi 20 Février 2025 pour Ouagadougou, où il a été désigné président du jury des films de fiction longs métrages à la 29ème Édition du FESPACO qui

s'ouvre ce week-end dans la capitale burkinabè. Malheureusement, il décède dans l'après-midi à 15h. Ce décès brutal du cinéaste Souleymane Cissé plonge le monde du septième art dans une incertitude profonde. Cinéaste admiré et respecté, Cissé était également Président Fondateur de l'Union des Créateurs et Entrepreneurs du Cinéma et de l'Audiovisuel de l'Afrique de l'Ouest et mobi-

lisait toutes les énergies au service du développement d'une industrie audiovisuelle africaine économiquement viable. Il est l'un des pionniers du cinéma africain, avec une quinzaine de films à son actif et de multiples récompenses. Pour célébrer une carrière de plus de 50 ans, le FESPACO 2025 qui s'ouvre ce Samedi 22 Février à Ouagadougou lui a désigné Président du Jury Fiction Long Métrage. Souleymane Cissé est double détenteur de l'Étalon d'Or du Yennenga à ce grand rendez-vous biennal du Cinéma Panafricain avec ses films Baara, le Travail et Finyé, le Vent. Le Carrosse d'Or est son dernier Trophée international obtenu au Festival de Cannes en 2023. Selon Assane Koné, le président des journalistes culturels du Mali, Souleymane Cissé a fait son testament en conférence de presse de ce mercredi 19 février matin, nous rapporte notre





confrère Mohamed Dagnoko. Car il est revenu de la Gambie il y a quelques jours. Il décide d'organiser cette conférence de presse pour présenter ses trophées gagnés en Gambie, aux États-Unis et à Cannes. Au cours de sa conférence, il semble que Souleymane Cissé n'a pas caché sa joie d'avoir été choisi pour présider le jury du FESPACO. Certainement avec son décès, c'est sûr qu'il y aura beaucoup d'hommages ici au Mali et au Burkina Faso. Souleymane Cissé était quelqu'un de très aimé et apprécié dans les rues de Ouagadougou. Les jeunes réalisateurs raffolaient de ses conseils. Il sympathisait avec tout le monde. C'est donc sûr que son décès est une grande perte. Pour sûr, dans les règlements du FESPACO il y a des moyens pour le remplacer. C'est sûr que sa vie et ses œuvres sont des bibliothèques qui peuvent inspirer la jeune génération. À sa conférence, l'on pourra dire qu'il a fait son testament. Il a appelé la jeune génération de réalisateurs à porter haut le flambeau. "Il s'est prononcé sur des choses qu'il n'a pas l'habitude de faire. Il a appelé les autorités à doter le pays de plus de salles de cinéma et d'aller

au-delà des 7 que compte le pays. Il dira que l'effort qui est fait pour rénover les terrains de foot que ce même effort soit fait en faveur des salles de cinéma car pour lui, le cinéma peut créer beaucoup de richesses.

Né à Bamako (Mali) en 1940, Souleymane Cissé fait ses études secondaires à Dakar, puis obtient une bourse d'études qui lui permet de suivre les cours du VGIK à Moscou. Il tourne en 1975 *Den Muso* (La Jeune fille), premier long-métrage de fiction malien en langue bambara, aussitôt interdit par les autorités. Suivent *Baara* (Le Travail) en 1977, *Finyè* (Le Vent) en 1981, et son chef-d'œuvre *Yeelen* (La Lumière), Prix du Jury à Cannes en 1987. Son dernier film *Waati* (Le Temps), également sélectionné à Cannes, date de 1995. Parmi ses dernières œuvres encore inédites, on peut citer *Un Malien à Paris*, *Le Divin* et *Jatalaw* (Cinéastes) (1999), *Nyaminakaden* (2002), *Sory le Saint* (2004) ou encore "Nyè" *l'œil du Cyclone* (2005).

Aujourd'hui, je dirai que le ciel s'est assombri sous l'effet d'épais nuages qui ont dressé leur

étreinte autour de tous les astres lumineux. Pas de soleil, pas de lune, pas d'étoiles. Le ciel est noir. L'étoile de Souleymane Cissé a cessé de scintiller. Elle a pris les escaliers invisibles qui mènent là-haut. Tu es partie rejoindre tes aïeux, le baobab du cinéma malien comme j'ai jamais t'appeler. Donc ton dernier message c'était pour me souhaiter une bonne journée mais je ne savais pas que c'était un adieu voilé ! Mais, Dieu avait déjà programmé les choses à sa guise. Lui l'omniscient, l'omnipotent, il ne se trompe jamais, il sait ce qu'il fait et tout ce qu'il fait est bon. Sa volonté est une loi inviolable, tu as obéi donc à sa volonté.

Vas en paix le baobab du cinéma malien !

Puisse le seigneur t'accueillir dans son paradis!

Toute la rédaction de Maliweb.net présente ses sincères condoléances à la famille éplorée.

Bokoum Abdoul Momini

Sommet Annuel de l'Union Africaine à Addis-Abeba : Les 53 pays se sont réunis sur la vie du continent



Le sommet annuel de l'Union africaine qui s'est tenu ce week-end à Addis-Abeba a été marqué par des discussions intenses concernant les récents développements en République démocratique du Congo (RDC) et au Soudan. Les chefs d'États et de gouvernement des 55 pays membres de l'UA se sont réunis pour deux jours afin d'aborder des questions cruciales pour la stabilité et la paix en Afrique.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a souligné l'urgence de la situation en RDC, déclarant que le peuple congolais était confronté à un cycle de violence brutal. Les combats entre les rebelles du Mouvement du 23 mars et les forces gouvernementales se sont intensifiés dans la région du lac Kivu, me-

naçant la sécurité et la stabilité de la région. L'implication des forces rwandaises aux côtés du M23 a suscité des craintes d'une escalade régionale du conflit, en particulier après les tensions entre le Rwanda et l'Afrique du Sud. Le Secrétaire général a appelé à éviter à tout prix une telle escalade, soulignant l'importance du dialogue pour trouver une solution pacifique à la crise en RDC. António Guterres a également rappelé l'importance des processus de Luanda et de Nairobi, soulignant la nécessité de relancer ces initiatives pour promouvoir la paix et la stabilité dans la région. Il a appelé à un respect strict de l'intégrité territoriale de la RDC et a souligné que seule une approche basée sur le dialogue pourrait permettre de sortir de l'impasse actuelle.

Dans ce contexte de tensions croissantes et de risques d'escalade, la communauté internationale, en particulier les pays membres de l'UA, doit redoubler d'efforts pour soutenir les efforts de médiation et de diplomatie en faveur d'une résolution pacifique des conflits en RDC et au Soudan. La paix et la stabilité en Afrique dépendent de la capacité des dirigeants à mettre de côté leurs différends et à travailler ensemble pour le bien-être de tous les peuples du continent. Les membres des deux groupes régionaux ont exprimé la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat en République Démocratique du Congo (RDC) et ont appelé à la relance des efforts régionaux basés sur les processus de Luanda et de Nairobi. Le processus de Luanda constitue le principal cadre de négociation entre Kinshasa et Kigali, tandis que le processus de Nairobi se concentre sur la résolution du conflit à l'intérieur de la RDC.

Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a participé à une session extraordinaire du Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine (UA) à Addis-Abeba, en Éthiopie. Lors de cette réunion, les crises au Soudan et en RDC ont été discutées. Guterres souligne la gravité de la situation au Soudan

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a mis en lumière la gravité de la situation au Soudan, où les affrontements





entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane ont entraîné une crise humanitaire majeure.

Crise humanitaire au Soudan

La guerre civile au Soudan a causé la mort de dizaines de milliers de personnes et le déplacement de plus de 12 millions d'individus, parmi lesquels 3,5 millions ont fui vers les pays voisins. Le pays est confronté à une famine officielle, le plaçant comme le seul pays dans cette situation à l'échelle mondiale. Antonio Guterres a appelé à un arrêt immédiat des hostilités et a exhorté la communauté internationale à unir ses efforts pour mettre fin à l'afflux d'armes et au financement des combats.

Appel à la paix et à la stabilité

Le Secrétaire général a condamné les violences quotidiennes, les violations des droits de l'homme, les violences sexuelles, les discours de haine et les attaques à motivation ethnique au Soudan. Il a mis en garde contre la déstabilisation de toute la région due à l'intensification des combats et du trafic d'armes. Antonio Guterres a souligné la nécessité d'une solution claire pour sortir le peuple soudanais de cette crise et a plaidé en faveur d'un Soudan stable et pacifique pour le bien de tous.



Élection du président de la Commission africaine de l'UA

Le candidat Djiboutien Mahamoud Ali Youssouf a été élu président de la Commission africaine de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, le samedi après-midi 15 février. Il a remporté l'élection au 7^e tour avec 33 voix sur 49. Actuel ministre des Affaires étrangères du président djiboutien, il succèdera au Tchadien Moussa Faki Mahamat dont le second mandat à la tête de l'organisation prend fin le 15 mars prochain. La compétition a été intense jusqu'au bout.

Victoire de Mahamoud Ali Youssouf

Le suspense a perduré jusqu'à 18h00, moment où les applaudissements ont éclaté pour annoncer l'élection du candidat djiboutien. Avec 33 voix sur 49, il a obtenu juste le nombre de votes requis pour être élu, après sept tours et une compétition serrée. Au premier tour, le Kényan Raila Odinga était en tête avec 20 voix, mais le candidat djiboutien a progressivement pris l'avantage, bénéficiant notamment du report des voix du candidat malgache éliminé au quatrième tour.

Comparaison des candidats

Le candidat kényan, âgé de 80 ans, était considéré comme le favori, bénéficiant du soutien de l'EAC et de sa renommée internatio-

nale, mais son âge a peut-être joué en sa défaveur. En revanche, Mahamoud Ali Youssouf, âgé de 59 ans, et familier des rouages de l'Union africaine depuis vingt ans en tant que ministre des Affaires étrangères de Djibouti, a remporté l'élection. Les Langues Parlées par Mahamud Ali Youssouf

La Victoire de Mahamud Ali Youssouf à l'Union Africaine

La victoire de Mahamud Ali Youssouf à l'Union africaine n'a pas surpris les experts de l'Union africaine. Ces derniers jours, en coulisses, de nombreux diplomates ont loué ses compétences, sa maîtrise des dossiers et sa connaissance de l'institution. Ces qualités sont essentielles à un moment où l'Union africaine traverse une crise de leadership. En revanche, certains exprimaient des doutes concernant le profil très politique de Raila Odinga, alors que les chefs d'État africains sont connus pour se méfier des personnalités fortes capables de leur tenir tête pour diriger la commission.

Le Profil de Mahamud Ali Youssouf

Décrit comme un homme intègre, rigoureux et dynamique par ses proches, Mahamud Ali Youssouf n'aspire pas à devenir chef d'État, selon notre correspondante à Addis-Abeba, Clothilde Hazard. Il présente donc un profil plus neutre, dédié à sa mission plutôt qu'à ses ambitions personnelles.

Engagement Diplomatique de Mahamud Ali Youssouf

Le ministre des Affaires étrangères djiboutien a démontré son engagement au sein de l'organisation est-africaine Igdad pour résoudre le conflit au Soudan, un dossier qu'il maîtrise. En juillet 2024, il avait présidé la réunion des médiateurs en préparation des pourparlers, réunissant les représentants de l'Igdad, de l'Union africaine, de l'ONU, de l'Union européenne et de nombreux États du monde entier. Il a su se forger une image de négociateur crédible sur la scène mondiale. Sa responsabilité est immense pour les quatre prochaines années, avec pour mission de redonner à l'UA une crédibilité ébranlée sur un continent secoué par les conflits.

Arouna Sidibé

Les présidents russe et américain s'engagent pour la paix : Un nouveau chapitre dans les relations entre Moscou et Washington



Selon le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, les récents entretiens téléphoniques entre les présidents russe Vladimir Poutine et américain Donald Trump marquent un tournant significatif dans les relations entre les deux pays. En effet, ces discussions ont permis d'ouvrir la voie à un dialogue constructif et à une volonté commune de privilégier la paix sur la guerre.

Lors d'une interview avec le présentateur de télévision Pavel Zaroubine, Dmitri Peskov a souligné que les échanges entre Poutine et Trump envoient un message fort : celui de la

recherche de solutions pacifiques aux conflits internationaux. Il a ajouté que les opinions du président américain devraient être accueillies favorablement par toute personne sensée, mettant en avant le manque de communication avec l'administration précédente.

La conversation téléphonique du 12 février entre Poutine et Trump a abordé des sujets cruciaux tels que l'arrêt des hostilités en Ukraine, les relations bilatérales et d'autres questions d'importance. Les deux dirigeants se sont engagés à maintenir le contact et ont convenu d'organiser une rencontre en face à

face, démontrant ainsi leur volonté de renforcer la coopération entre la Russie et les États-Unis.

Cette nouvelle orientation vers le dialogue et la recherche de la paix marque un nouveau chapitre dans les relations internationales entre Moscou et Washington. La communauté internationale observe avec attention cette évolution qui pourrait avoir des répercussions importantes sur la stabilité mondiale.

Arouna Sidibé

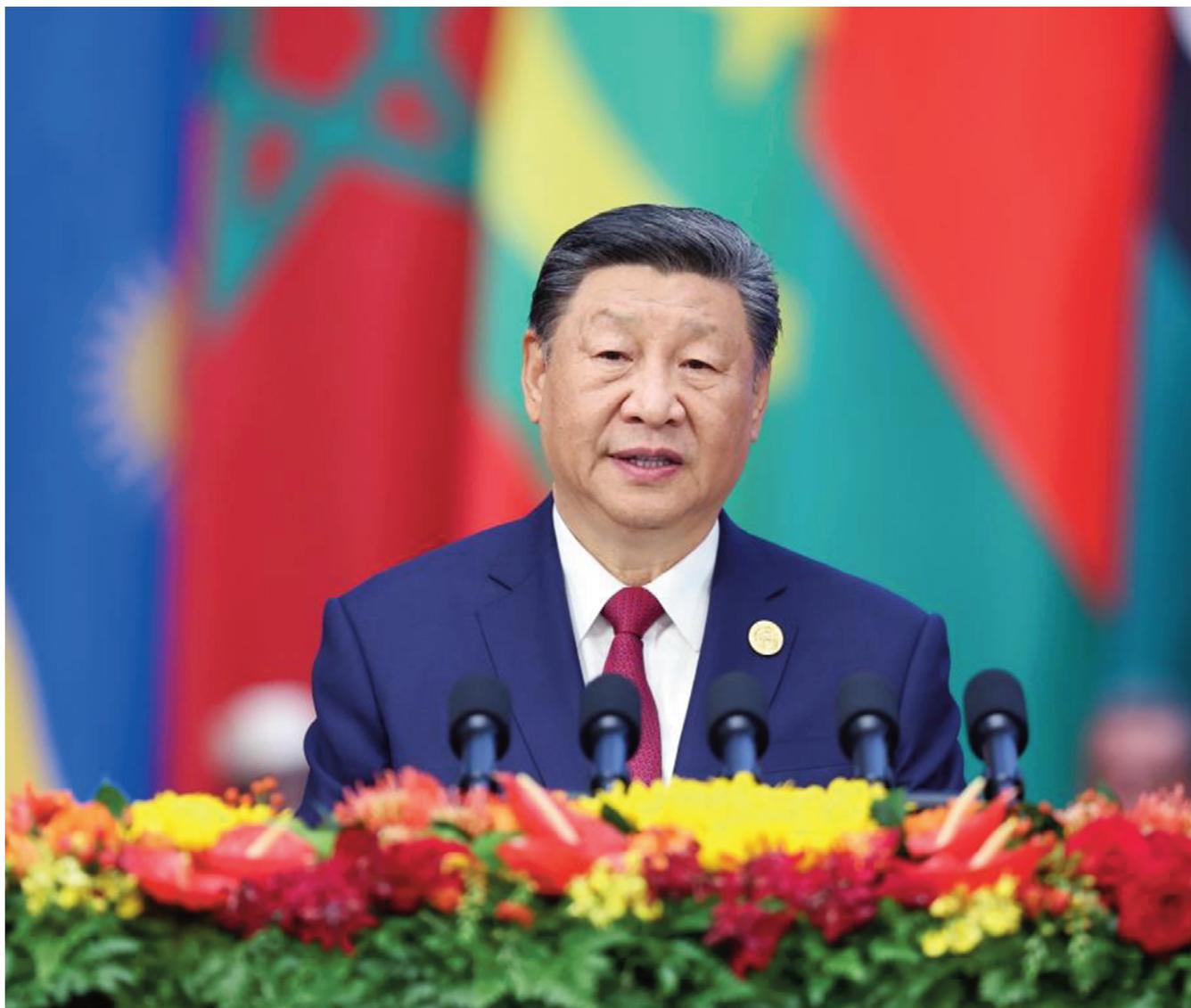
38e sommet de l'Union africaine : La Chine réitère son soutien à la modernisation de l'Afrique



Lors du 9e sommet du Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC) qui s'est tenu en septembre 2024 à Beijing, la modernisation du continent avait largement occupé les échanges. À l'issue de la rencontre, la Chine a pris l'engagement d'accompagner l'Afrique sur la voie de sa modernisation à travers dix actions de partenariat. À l'occasion du 38e sommet des chefs d'États de l'Union africaine (UA) qui a eu lieu à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, la Chine a réitéré sa volonté d'être aux côtés de l'Afrique dans les défis auxquels elle fait face.

Dans un message adressé au 38e sommet de l'UA, le président chinois Xi Jinping a salué le développement du Sud global représenté majoritairement par la Chine et l'Afrique face à la conjoncture internationale actuelle complexe et entremêlée. Sous le leadership de l'UA, les pays africains font progresser vigoureusement l'intégration, répondent activement aux défis régionaux et mondiaux, et parlent à l'unisson en tant que "voix de l'Afrique". Le président chinois a souhaité sincèrement aux pays africains et aux Africains un succès encore plus grand sur la voie de l'indépendance, de l'autosuffisance et du développement.

Au moment où s'est tenu le 38e sommet des chefs d'États de l'UA, le continent est confronté à un défi de la paix avec un conflit au Soudan, le terrorisme qui sévit en Afrique de l'Ouest et l'aggravation de la crise dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). En dépit de ces menaces, le continent tente tant bien que mal de répondre aux préoccupations de développement dans divers domaines. C'est dans cette perspective que Xi Jinping a appelé dans son message adressé au 38e sommet de l'UA à une solidarité agissante dans la construction d'une communauté d'avenir partagée Chine-Afrique. Pour lui, le



succès du dernier FOCAC dénote que les deux parties ont entamé une nouvelle phase dans la réalisation de cette noble ambition. C'est pourquoi il a réaffirmé son soutien à la mise en œuvre des six propositions de l'UA et des dix actions de partenariat de la Chine pour que la modernisation du continent se réalise de manière conséquente.

Le Sud global a véritablement amorcé une dynamique pour que la gouvernance mondiale soit inclusive et respectueuse des intérêts de toutes les parties. Dans ce grand ensemble, la Chine et l'Afrique totalisent 2,8 milliards d'habitants. L'impératif de travailler ensemble pour la défense des intérêts de ces populations s'impose. Il est plus que jamais nécessaire de "penser comme un et d'agir ensemble" pour répondre aux défis de la modernisation, du changement climatique et des technologies qui induisent des changements

énormes, notamment avec l'intelligence artificielle.

Dans un contexte où le protectionnisme, l'absence de concertation et le repli sur soi sont brandis par certains comme mode de gouvernance, l'Afrique, qui concentre le plus grand nombre de pays en développement, et la Chine doivent renforcer leur compréhension mutuelle, leur confiance et leur solidarité pour que des projets majeurs comme la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) puisse se concrétiser. L'opérationnalisation de la ZLECAf va non seulement faciliter les échanges entre États africains, mais aussi booster les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et l'Afrique.

Pour que la voix de l'Afrique porte au sein des instances internationales, la Chine a œuvré de manière significative en faveur de l'adhésion

de l'UA au G20 et de l'acceptation de nouveaux pays africains dans le mécanisme des BRICS. C'est dire que le continent a un allié de taille prêt à faire avancer sa cause sur l'échiquier international. Toutefois, il appartient aux chefs d'États africains de renforcer les pouvoirs de l'UA pour qu'elle puisse agir efficacement dans la représentation du continent à l'échelle mondiale et qu'elle s'investisse pleinement dans les initiatives en faveur de la paix et du développement sur le continent. Le Djiboutien Mahamoud Ali Youssouf qui a succédé à Moussa Faki Mahamat en tant que nouveau président de la Commission de l'Union africaine à l'issue du sommet devra travailler à ce que l'Afrique renforce son unité.

Source : cgtn.com

L'axe central de Beijing : Une ligne chargée de plus de 700 ans d'histoire

CGTN
FRANÇAIS



Dans la culture chinoise, la notion de « centre » est essentielle. Elle symbolise en effet l'ordre cosmique et politique, et donc le pouvoir de l'Empereur, garant de l'harmonie entre le Ciel et la Terre. On retrouve cette notion dans l'architecture de Beijing.

L'axe central de Beijing traverse en effet le cœur historique de la ville. Il forme une ligne

de 7,8 km, le long de laquelle figurent des monuments historiques et culturels, notamment la porte Yongding au sud, qui faisait autrefois partie des murailles qui protégeaient la ville, la Cité interdite, qui fut la résidence de nombreux empereurs, le parc Jingshan, ancien jardin impérial célèbre pour sa colline artificielle, et les tours de la cloche et du tambour au

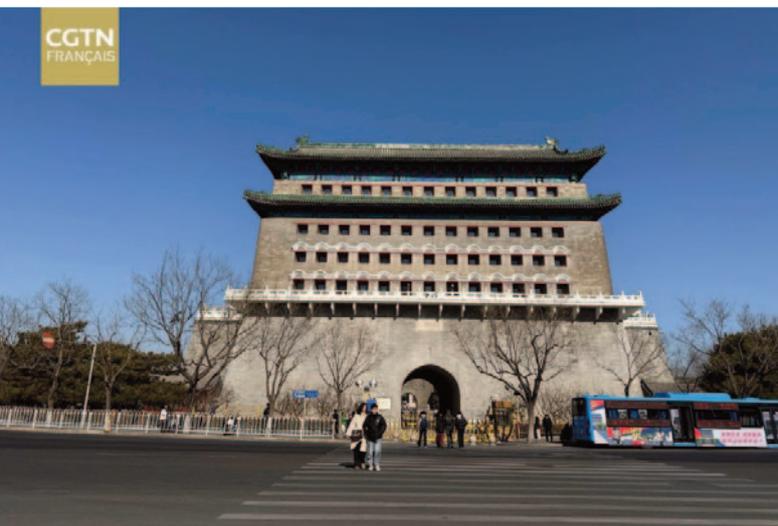
nord, qui rythmaient la journée des habitants en sonnant les heures. L'axe central est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis juillet 2024. Promenons-nous ensemble le long de l'axe !

Source : cgtn.com

CGTN
FRANÇAIS



CGTN
FRANÇAIS



CGTN
FRANÇAIS



Équipes nationales de football du Mali : Le point sur l'état des préparatifs

Da Fédération malienne de football (Fémafot) a tenu, le samedi 8 février à la Maison de la Presse, une conférence de presse pour évoquer l'état des préparatifs des sélections nationales U17 Garçons ainsi que les Seniors Dames et Hommes.



Conférencier principal, le 3e vice-président Modibo Coulibaly était accompagné du secrétaire général Sidi Bekaye Magassa et du président de la Commission Médias, Abdoulaye Konaté. Dans un compte rendu, la Fémafot a rapporté que Modibo Coulibaly, en évoquant les U17, a fait savoir que les 4 phases du planning de préparation concocté par le sélectionneur en vue de la prochaine CAN ne pourront pas être exécutées dans leur intégralité après que la DNSEP ait manifesté sa capacité à ne pouvoir prendre en charge que les 2 dernières phases dudit planning. De son côté, la Fémafot s'emploie à trouver des matchs amicaux contre des pays de la sous-région dont le Burkina en plus de la prévision d'une mise au vert en Arabie Saoudite avant de rallier le Maroc pour la phase finale de la Can U17. S'agissant de l'équipe nationale féminine Seniors, toujours selon la source fédérale, le 3e vice-président a indiqué que son regroupement, dans le cadre des éli-

minatoires de la Can 2026, se fera au Gabon. Un adversaire que les Aigles affrontent les 20 et 26 février 2025 avec match retour à Bamako. En parallèle, les préparatifs de la phase finale de la Can 2025 sont également dans un coin de la tête en vue d'une participation honorable.

Pour ce qui est des Aigles Seniors, ils seront de nouveau sur le pont au mois de mars prochain dans le cadre des éliminatoires du Mondial United 26. A cette occasion, ils croiseront le fer avec les Comores et la République Centrafricaine. Deux échéances imminentes que les hommes du sélectionneur Tom Saintfiet s'appêtent à livrer avec combativité et l'esprit de la gagne.

Avant de clore le volet préparatifs des équipes nationales, Modibo Coulibaly a tenu à rappeler que le succès d'une équipe dépend en grande partie de son état de préparation. Occasion pour lui de saluer les efforts jusque-là consen-

tis par les plus hautes autorités du pays en faveur de l'accompagnement du football national. « Pour ce qui est des questions liées à la vie professionnelle du président de la Fémafot, Mamoutou Touré Bavieux, le 3e vice-président, membre élu du bureau fédéral, a rappelé que le patron de la Fédération a été élu sur la base d'une confiance solide des membres votant qui reste intacte. Il a tenu à préciser que son mandat au sein du Conseil de la Fifa tout comme celui de la CAF courent jusqu'au 12 mars 2025. Deux postes pour lesquels il a juste retiré sa candidature pour le renouvellement de ces deux mandats. Au niveau de la Fémafot, Modibo Coulibaly a été on ne peut plus clair en rappelant que le mandat est impératif », nous apprend l'instance dirigeante du football malien.

Moussa Bangaly
Source : Mali Tribune



Bélier (21 mars - 19 avril)

Cherchez de vraies garanties avant de prendre une décision car il vous manque de renseignements. Ne vous laissez pas envahir, vous avez besoin d'échanges constructifs mais pas de dialogues stériles. Appuyez-vous sur votre entourage! Si vous êtes confronté à une limite légale, à une autorité, il vaut mieux obtempérer, la discipline est assez rigide. Mais d'un autre côté c'est une bonne occasion d'affûter vos arguments, votre esprit sera plus discipliné aussi, c'est dans l'air.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous pouvez vous attendre à d'agréables surprises et des événements bien précis pourraient vous ouvrir un nouveau monde en provoquant un changement dans vos valeurs ou une prise de conscience. Les relations avec les enfants et avec les jeunes sont excellentes.

Vos besoins de reconnaissance s'amplifient aujourd'hui, vous êtes surmotivé pour mettre en avant votre potentiel. Ainsi, quelle que soit la situation, vous allez déployer toute votre énergie pour vous imposer avec style et pour que vos différentes initiatives marquent les esprits.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous évoluez avec une plus grande confiance en vous. Matérialiser vos rêves vous paraît plus simple ! La forme et aussi les formes... Votre gourmandise vous joue de mauvais tours. Modérez-vous !

Les efforts que vous pouvez fournir seront hautement productifs, n'hésitez pas à vous y plonger. Malgré votre méfiance, il vous est recommandé de vous ouvrir davantage à tout ce qui est nouveau.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre soif d'émotions fortes sera servie ! Vous allez rencontrer des circonstances qui vous feront sortir de votre réserve naturelle. C'est le moment de franchir des limites. Dans une certaine mesure !

Vos préférences pour les personnes matures se font sentir. Suivez leurs conseils. Vos projets d'avenir seront votre priorité, fiez-vous à votre instinct, sans sauter d'étapes, chacune est importante.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous posez les bases d'un équilibre nouveau à travers vos actions. Le programme est chargé... Commencez par le début, soyez patient et vous arriverez à vos objectifs. Conquête ou construction, ce sera le même combat !

Vous trouvez le climat favorable pour dresser un bilan des dernières semaines écoulées, vous devriez l'examiner sans attendre. Vous vous stabilisez sur un point d'équilibre satisfaisant, de nouveaux horizons s'ouvrent.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Les mises au point que vous faites vous incitent à adopter de nouvelles valeurs plus profondes. Un coup de fatigue vous montre la bonne voie, une soirée calme serait idéale, reposez-vous dans votre intimité.

C'est une excellente journée pour casser votre routine et penser à décompresser en compagnie de vos amis et de vos proches. Les instants de bonheur à deux sont également au rendez-vous. À vous d'être ouvert à toutes les opportunités de passer du bon temps.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Les changements de cap, les avocats du diable, les jeux de l'esprit, tout ce qui fait l'ambiance d'aujourd'hui vous agace et vous êtes le premier, voire le seul, à en souffrir. En effet, au-delà de cette effervescence, se cachent de réelles occasions d'évoluer vite et bien.

Le ciel tire sur vos réserves et vous fait de l'ombre, attention aux conflits et tensions qui pourraient vous miner le physique et le moral. Partagé entre raison et désir, ambitions et responsabilités, vous devriez cependant tirer votre épingle du jeu.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La chance va apparaître de façon tout à fait insolite si vous recherchez un changement de vie. Une rencontre sera marquante et vous oblige à sortir de votre territoire. La découverte au sens large est à l'ordre du jour.

Votre atout majeur est votre aptitude à trouver un bon équilibre entre votre vie professionnelle et votre vie privée. Vous prenez enfin de temps d'être plus disponible pour vous proches et pour vous octroyer des plages de détente. Le moment est idéal pour organiser une soirée entre amis ou un tête-à-tête en amoureux.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous avez besoin d'améliorer le bien-être ou l'esthétique dans votre foyer. C'est une excellente journée pour rendre votre maison plus belle et plus confortable. Sachez améliorer votre quotidien sans dilapider vos économies, montrez-vous astucieux !

Vous vous éparpillez un peu dans tous les sens. Vous avez besoin d'évacuer les tensions accumulées ces derniers jours. Ne pas vous ennuyer est votre objectif du jour. Un brin égoïste vous ne prêtez pas attention aux personnes qui vous entourent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

C'est tout en douceur et sans encombres que vous arriverez à convaincre sur une question épineuse. Le contact avec la terre, la nature, les animaux vous seraient particulièrement régénérant aujourd'hui.

Aujourd'hui, vous débordez de bonnes idées et de motivation. C'est le bon moment pour vous investir davantage dans un projet, pour passer à la vitesse supérieure dans les tâches qui vous restent à achever mais aussi pour vous fixer de nouveaux enjeux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Le ciel provoque des oppositions sur le plan relationnel, il faut redoubler de prudence. Vous avez de grands projets ? Pas question d'y renoncer mais plutôt les étayer et les faire évoluer avec le temps (et si possible vos proches).

La communication est à l'honneur ! En effet, la journée est idéale pour prendre le temps de discuter, de partager et de prodiguer de bons conseils. L'ambiance est également propice pour préserver du temps pour vous et vos proches.



Poisson (19 février - 21 mars)

Voici des alternances de rêveries et de besoin d'action. Ce refrain changeant mais passionnant vous rend insaisissable aujourd'hui. Les efforts musculaires trop poussés ou mal adaptés à votre constitution vous causent des courbatures, ne renoncez pas pour autant.

Les aspects actuels vous permettent de créer l'harmonie autour de vous, de resserrer les liens amicaux ou sentimentaux. Sur le plan familial, vous êtes beaucoup plus disponible pour accorder toute votre attention à votre chéri, à vos enfants ou parents. Que du positif !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1117 **Malikilé**

1592 Malikilé

Intégration et suivi aux membres de l'élite de l'opposition... Réactions vives de l'opposition

Le ministre Diop à la Conférence des Nations Unies

Le Combat de Yahya Samaké

Defence de la Démocratie et des Libertés Fondamentales au Mali

1592

1117 **Malikilé**

1593 Malikilé

Centre de Formation Professionnelle de Séno - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

Visite de Président Assimi Goïta au Burkina Faso

Renforcement de la coopération bilatérale

1593

1117 **Malikilé**

1594 Malikilé

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires... Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

Justice Internationale

Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

1594

1117 **Malikilé**

1595 Malikilé

Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale de Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

Mémoire de Bamba / Chaguel

Un tissu de mensonges ?

1595

1117 **Malikilé**

1596 Malikilé

Call to arms de forces pour lutter contre la dégradation... Une initiative de Boubou Bakou Assani et de l'Association Espoir en Rouge

La rançon de la quête de souveraineté

1596

1117 **Malikilé**

1597 Malikilé

Fin de guerre interarmées de Séno... Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

Primaires

Pathétique Chaguel !

1597

1117 **Malikilé**

1598 Malikilé

Visite diplomatique de l'ambassadeur à Rio de Janeiro... Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

Situation sécuritaire au Mali

Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

1598

1117 **Malikilé**

1599 Malikilé

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie... Le Président Assani reçoit en audience Moustapha Khazzan (SPASSI)

Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel

Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique ?

1599

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23